

1945
-5-

LES CAHIERS DROMOIS



★ ★ ★ ★

SOMMAIRE

Liste des membres de l'Académie Drômoise, au 1 ^{er} mai 1969	3
<i>Editorial</i> , par Albert VARNET	9
<i>Nuits et Brouillards</i> , par Pierre PONTIÈS	11
<i>Mme Lançon accueille M. le Ministre Habid-Deloncle</i>	12
<i>Charlemagne et l'Europe</i> , par Félix DELDON	16
<i>Un certain divorce</i> , par Jacques LOVIE	19
<i>Gaston Dintrat</i> , par X...	23
<i>Actualité de Jean-Sébastien Bach</i> , par Pierre SIMONET	25
<i>Les remplacements militaires (1792-1872)</i> , par Germaine L'HERBIER-MONTAGNON	28
<i>Rose des vents</i> , par Eugène MARTIN	36
<i>Propos autour de la Médecine</i> , par le Dr Fernand BOURGUET	38
<i>Henry Turin</i> , par Raymond VALLENTIN DU CHEYLARD	47
<i>Méditation sur les fleuves</i> , par Gilbert TOURNIER	50
<i>Trois poèmes</i> , de Charles FOROT	55
<i>La fin d'un pionnier</i> , par Gratien GARDON	56
<i>Voix nocturnes</i> , par René MUZELLEC	63
<i>Souvenirs drômois</i> , par Louis PIZE	64
<i>La mort de Tambour</i> , par Marie LAURANDRÉE	66
<i>Paris et le régionalisme</i> , par Suzanne TIZIOU	67
<i>La bataille de l'eau dans les Alpes du sud</i> , par Jean DE NÉBRO	71
<i>Nostalgie rhodanienne</i> , par Paul MESSIÉ	76
<i>Visage de Marie-Madeleine</i> , par Pierre GIBERT	78
<i>Un bon curé</i> , par Marie LAURANDRÉE	85
<i>L'équipement de notre vallée du Rhône pendant ces quinze dernières années</i> , par Robert GREFFE	86
<i>L'art du poète</i> , par André MALLEIN	93
<i>M. l'Abbé Boisse</i> , par André MILHAN	95
<i>Le vent d'automne</i> , par René MUZELLEC	98
<i>Note terminale</i> , par la Rédaction	99

Les « Cahiers Drômois » sont publiés par l'Académie drômoise des Lettres, Sciences et Arts. Ils sont entièrement rédigés et illustrés par ses membres.

La couverture est de Maurice Savin.

Les illustrations sont de Pierre Boncompain et d'André Raynaud.

Deux photographies nous ont été obligeamment prêtées par la Presse, que nous remercions vivement.

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DROMOISE DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS AU 1^{er} MAI 1969.

N.B. — *Les localités non précédées d'indications départementales sont dans la Drôme.*

L'Académie comporte des membres titulaires et des membres correspondants : les seconds ayant, en dehors du droit de vote qu'ils n'exercent pas, les mêmes prérogatives que les premiers.

Actuellement et à titre exceptionnel, l'Académie compte dans ses rangs deux *membres titulaires* n'appartenant à aucune classe, de valeur éminente, n'ayant pas eu de prédécesseurs et ne devant pas avoir de successeurs (mais qui possèdent des attaches drômoises sérieuses) :

MM.

*Le Pasteur Marc Boegner
et Pierre Emmanuel*

tous deux membres de l'Académie Française

MEMBRES TITULAIRES

CLASSE DES LETTRES :

Mesdames :

Marie Laurandrée, ancienne vice-présidente, immeuble le Savoie, cours Voltaire Valence.

Ch. Liénard, mainteneur et vice-présidente, 20, rue Jonchères, Valence.

Messieurs :

Claude Boncompain, membre émérite, mainteneur et ancien vice-président, 41, rue Emile-Augier (pharmacie) Valence.

Paul-Jacques Bonzon, mainteneur et ancien vice-président, 6, rue Louis Barthou, Valence.

André Bost, 38, rue Faventines, Valence.

Félix Deldon, président, ancien vice-président et ancien trésorier perpétuel, « Les Buissonnets », 12, avenue de Valensolles, Valence.

Le juge - président Guy Fau, au Tribunal d'instance, annexe de l'hôtel de ville, place Charles-Hugunel, Valence.

L'Abbé Froment, curé-archiprêtre de Luc-en-Diois.

Pierre Gibert, 29 D rue de l'Oratoire, 69 - Caluire

Le commandant Guyon, 18 rue Faventines, Valence ou Villa des Cèdres, Montvendre.

Eugène Martin, maire de Montségur-sur-Lauzon.

Paul Messié (maître), 12, avenue Maréchal-Foch, 6 - Nice.

André Milhan, secrétaire perpétuel et mainteneur, « aux Sablons », Montmeyran.

René Muzellec, mainteneur, ancien secrétaire-adjoint, 37 rue Berthelot, Valence.

Pierre Pontès, mainteneur, ancien président, président Emerite, Boîte postale N° 9, 07 - Tournon.

Bernard Privat, aux Editions Grasset dont il est directeur général, 61, rue des Saints-Pères, 75 - Paris (VI°).

René Rabache, Résidence Bayard, rue Henri-Perdrix, Valence.

Antoine Regottaz, 10, rue Louis-Thévenet, 69 - Lyon (4°)

Pierre de Saint-Prix, préfet honoraire, à Saulce, ou 8, boulevard Anatole-France 66 - Perpignan.

Pierre Sauvage, Suge-la-Rousse.

Marc-Gilbert Sauvajon, membre Emérite, 4, rue de Montfleury, 78 - Versailles.

Pierre Vallier, Groupe de Presse « Dauphiné-Progrès », 12, boulevard Général-de-Gaulle, Valence.

Albert Varnet, mainteneur, ancien président, trésorier perpétuel « La Colombière », 37, avenue Maurice-Faure, Valence.

CLASSE DES SCIENCES :

Madame la Comtesse Ch. d'Andigné, à Condillac, La Concorde-Condillac.

Messieurs :

Pierre Ageron, mainteneur, ancien vice-président, ancien président, 173, avenue de Chabeuil, Valence.

André Blanc, 12, rue André Lacroix, Valence.

Le Docteur Claude Bernard, à Buis-les-Baronnies.

L'Ambassadeur de Blesson, membre Emérite, à Beausemblant.

- François Burckard*, archiviste en chef de la Seine-Maritime, 20, avenue Jacques Chastellain, 76 - Rouen.
- Henri Cartan*, membre Emérite, professeur de mathématiques à la Faculté des Sciences de Paris, 95, Bd Jourdan Paris (XIV^e)
- Henri-Paul Desaye*, professeur de Lettres classiques au lycée de Die
- Le Doyen Daniel Faucher*, correspondant de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Toulouse, membre Emérite, 22, impasse Mas, 31 - Toulouse.
- Le général Gardon*, 22, rue de Léningrad, 75 - Paris (VIII^e)
- René Gillouin*, 26, rue du Commandant-Mouchotte, 75 - Paris (XIV) escalier I, appartement 214.
- René Higonnet*, 35, rue des Alpes, Valence
- Lucien Junillon*, sénateur de la Drôme. Palais du Luxembourg, 75 - Paris.
- Lucien Lestra*, 117, rue Faventines, Valence.
- Le Docteur Jean Miribel*, vice-président, 7, rue Marguerite, Valence.
- Maurice Pic*, ancien ministre, député, maire de Montélimar, membre Emérite.
- Monseigneur Quiot*, prélat d'honneur, membre Emérite, Institution Notre-Dame, 91, rue Montplaisir, Valence.
- Paul Ricœur*, professeur de philosophie à la Sorbonne-Nanterre, membre Emérite « Les Murs Blancs » 19, rue d'Antony, 92-Châtenay-Malabry.
- Louis Roux*, directeur de la Caisse de Crédit Agricole, 57, avenue Victor-Hugo, Valence.
- Le Professeur Santy*, de l'Académie de médecine, correspondant de l'Académie des Sciences, membre Emérite, 2, place Gailleton, 69 - Lyon (2^e)
- Le Docteur Jacques Sarano*, mainteneur, ancien président, ancien vice-président, 8, rue Emile-Augier, Valence.
- Maurice-René Simonnet*, ancien ministre, professeur de droit, 65, avenue Victor-Hugo, Valence.
- Gilbert Tournier*, directeur honoraire de la Compagnie nationale du Rhône, 84 - Baume-de-Venise.
- Raymond Vallentin du Cheylard* (maître), mainteneur, ancien président, président d'honneur, 14, rue Bouvenie, Montélimar.
- Maurice Vérillon*, sénateur-maire de Die, mainteneur à Die.
- Le général de Vernejoul*, à Nyons.
- Le Professeur de Vernejoul*, de l'Académie de médecine, conseiller économique et social, membre Emérite 96, rue Sylvabelle, 13 - Marseille (6^e)
- Le Docteur Maurice Vernet*, membre Emérite 5, avenue des Chasseurs ; 75 - Paris (XVII^e)

CLASSE DES ARTS :

Mlle M.M. Bouvier, mainteneur, ancienne vice-présidente 5 et 7, Côte de Chapelier, Romans.

Mme la Marquise de Chabrillan, membre Emérite, 5, rue Auguste-Comte, 75 - Paris (VI°).

Mme Lançon, mainteneur, ancienne vice-présidente, ancienne présidente, Résidence Belle-Rive, quai du Rhône, 07 - Granges-les-Valence.

Messieurs :

Pierre Bégou, mainteneur, vice-président, directeur du conservatoire municipal de musique, annexe de l'hôtel de ville, place Charles-Hugunel, Valence.

Pierre Charbonnier, artiste peintre, 359, rue Saint-Martin, 75 - Paris (III°)

Roger Cherdavoine chef du bureau d'aide sociale, mairie de Valence.

Jean Chièze, graveur, 70, boulevard de la République, 92 - St-Cloud

André Deluol, sculpteur, Fontaine-La-Rivière, 91 - Saclas, ou 06 - Bur-sur-Loup.

Paul Deval, photographe d'art, mainteneur, place Jules-Nadi, Romans

Jacques Hartmann, sculpteur, ancien vice-président, boîte postale n° 2, Allex.

Gaston Junillon, 3, rue Saint-Nicolas, Romans.

Pierre Palué, artiste peintre, à Chavannes.

Robert Planel, inspecteur des Etudes musicales, 36, rue Général-Beuret, 75-Paris-15°.

André Raynaud, artiste peintre, ancien vice-président, 27, rue de Mulhouse, Valence.

Henri Rochegude, mainteneur, ancien vice-président, 64, rue des Alpes, Valence.

Maurice Le Roux, 12, rue de Vézelay, 75-Paris-8°.

Maurice Savin, artiste peintre, membre Emérite, 9, rue Pauly, 75 - Paris-14°.

Pierre Simonet, organiste, rue de Freycinet, Montélimar.

Georges Thomas, maître verrier, 78, avenue de Chabeuil, Valence.

L'Inspecteur général honoraire Paul Vigroux, 9, rue du Docteur-Finly, 75-Paris-15°.

Il y a un siège de membre titulaire vacant.

Par « Mainteneur » il faut entendre « membre du conseil d'administration de l'Académie ».

« L'Eméritat » est une dignité qui remonte aux débuts de l'Académie Drômoise, qui n'est plus attribuée depuis plusieurs années et qui ne le sera pas à l'avenir.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Une Académie : celle d'Alsace, 14, avenue Foch, 68 - Colmar, représentée par son président, actuellement *M. Spaeth*, correspondant de l'Institut.

Un correspondant à titre Etranger :

M. le Professeur - Docteur Marco Todeschini, de Bergame (Italie). président et fondateur du Centre international de psychobiophysique.

Mlle et Mesdames :

Catherine Ageron, 13, rue St-James, Valence.

La marquise d'Arces, Lyon, et chez ses parents (M. et Mme Vallentin du Cheylard) 14, rue Bouverie, Montélimar.

Durand-Rosé, 5 rue Raymond-Losserand 75 - Paris (XIV^e)

Gabriel Faure, 1, rue de Médicis, 75 - Paris (VI^e).

Garnier-Lançon, 35, rue Beaubourg, 75 - Paris (III^e)

Emmanuel Mounier, « Les Murs Blancs », 19, rue d'Antony 92 - Châtenay-Malabry.

André Peyron, Villa Germaine, 45, av. de Beaucaire, 07-Tournon.

La Duchesse Edmée de La Rochefoucauld, 8, place des Etats-Unis Paris (XVI^e)

Tiziou, 27, avenue Ferdinand-Buisson, 75 - Paris (XVI^e)

Messieurs :

Le commandant Bertrand, 21, rue Praire, 42 - St-Etienne.

Pierre Boncompain, 41, rue de Seine, 75 - Paris (VI^e)

Le Docteur Bourguet, 24, rue Boissy-d'Anglas, 07 - Annonay

Maurice Caillet, inspecteur général des Bibliothèques, 37 bis, rue La Fontaine, 75 - Paris (XVI^e)

Le Président Antoine Chalandon, 11, rue des Creuses, 42 - Saint-Etienne.

Louis Chaigne, 4, rue Garencière, 75 - Paris (VI^e)

L'Abbé Charay, conservateur du château, 07 - Aubenas.

André Chauvin, « Le Moulin Fidèle », 80, rue du Moulin Fidèle, 92 - Le Plessis-Robinson.

Charles Forot, « Le Pigeonnier », 07 - Saint-Félicien (l'été) ou : San Francisco-Xavier, Formentara, Baléares (Espagne).

Le Docteur Gathion, 4, rue Général-Foy, 42 - Saint-Etienne.

Bernard Gavoty, 6, rue Eugène-Labiche, 75 - Paris (XVI^e)

Le colonel Robert Greffe, 181, Boulevard Saint-Germain, 75 - Paris (VII^e).

Le Comte Jacques d'Indy, 20, rue du Chail, 16 - Jarnac.

Jacques Lovie, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Grenoble, 3, avenue de Lyon, 73 - Chambéry.

André Mallein, 43, rue Cambronne, 75 - Paris (XV^e)

Maître Jean Messié, directeur de la Revue du Vivarais, 07 - Bourg-Saint-Andéol.

Alexandre Michat, professeur de littérature française à Sorbonne-Nanterre, 43, rue Violet, 75 - Paris (XV^e)

Charles Moulin, 5, place Saint-Michel, 75 - Paris (V^e)

Gustave Moutet, 58, rue du Faubourg St-Honoré, 75 - Paris (VII^e)

Le commandant Olivier, 49 ter, rue Désiré-Claude, 42 - St-Etienne.

André Peyron, villa Germaine, 45, av. de Beaucaire, 07 - Tournon.

Louis Pize, 17, rue des Pépinières, 69 - Lyon (V^e)

Georges Roux, 8, rue Marbeau, 75 - Paris (XVI^e) ou place Chateauras, Dieulefit.

Auguste Ruelle, 18, rue Malescourt, 42 - Saint-Etienne.

Gustave Thibon, 07 - Saint-Marcel-d'Ardèche.

Oubliés plus haut :

Madame Y. d'Eaubonne, 33, rue de Saussure, 75 - Paris (XV^e) ou à Sauzet.

Monsieur Pierre Morel, 26, boulevard Suchet, 75 - Paris (XVI^e)

Annexe : Académies, Société savantes ou organisations avec lesquelles l'Académie Drômoise est en relations.

L'Académie Delphinale, de Grenoble.

L'Académie de Nîmes.

L'Académie de Vaucluse (Avignon).

L'Académie de Saint-Etienne.

La Société d'Etudes des Hautes-Alpes (Gap).

La Fédération historique de Provence (Marseille).

La Société pour l'histoire du droit (Dijon).

La Société d'archéologie et de statistique du département de la Drôme.

« Cahiers d'Histoire », Faculté des Lettres, Lyon.

« La Revue du Vivarais », 07 - Bourg-St-Andéol.

EDITORIAL

par ALBERT VARNET

Président de l'Académie Dromoise

Voici que m'échoit l'honneur de présenter ce quatrième numéro de nos CAHIERS DROMOIS. Je le fais avec plaisir. Cette revue n'a pas la prétention de se substituer à celles qui existent déjà, ni de vous donner une synthèse des activités culturelles de ce Département. Elle ne sera pas davantage le résumé d'une année de travail de l'ACADEMIE DROMOISE. Plus modestement, elle se veut de donner au public qui nous suit avec tant d'indulgence, un aperçu de son rayonnement à travers quelques-uns de ses membres qui ont accepté d'y collaborer. Je ne puis que les en remercier, tout en souhaitant que leur apport reçoive une audience suffisante auprès de la population et serve à son enrichissement.

Nos CAHIERS DROMOIS ont donc pris un nouveau départ.

Puissent-ils marquer dans nos annales.

Notre Compagnie aura dix ans bientôt. Elle peut jeter un regard en arrière. Son action ne fut pas inutile. En dehors du rassemblement qu'elle a provoqué de personnalités qui comptent dans le domaine des Lettres, des Sciences et des Arts qui est le sien, elle a provoqué de nombreuses réalisations et contribué à mieux faire connaître et aimer notre petite patrie. Voilà qui mérite d'être souligné. Par des manifestations de haute qualité, par des conférences et des expositions, elle a su se maintenir à un niveau adapté à ses ambitions.

Récemment encore, j'avais la joie de présenter au plus hautes personnalités civiles et religieuses du Dé-

partement et en présence d'une foule émue et reconnaissante, le monument dédié à la mémoire du grand poète valentinois que fut Louis Le Cardonnel. Cela, ajouté au reste, fait de notre Académie une institution dont notre secrétaire perpétuel André MILHAN, peut, à juste titre, se montrer fier, car il en est bien la cheville ouvrière en même temps que le fondateur à mes côtés. Ces deux titres lui appartiennent sans conteste et je suis heureux qu'à l'issue de cette première décade, il me soit permis de lui rendre l'hommage qu'il mérite dont sa modestie ne saurait s'offusquer.

NUITS ET BROUILLARDS

« à Jean Ferrat,
Aragon de la Chanson... »

*En a-t-on vu des christs sanglants sur mille croix,
Pendus aux carrefours des routes inhumaines...
Et des morts clandestins au temps des désarrois...
Et des longs jours sans aube aux espérances vaines...*

*Le gel était partout... l'hiver dans tous les cœurs...
Le printemps n'osait plus dans l'étrange nature
Fleurir... Il vous fallait pour vaincre vos vainqueurs
Marcher, serrant les dents sur la douleur qui dure...*

*Nuits et brouillards... convois pour les horizons noirs...
Rêves démesurés des libertés perdues...
Repos sans lendemains et réveils sans espoirs
Quand les colères des révoltes se sont tuées !*

*Pourront-ils oublier cette vallée aux loups, ..
Ce cruel univers concentrationnaire,
Ces marches dans la nuit, ces corps roués de coups,
Ces appels sans échos, ces ordres mercenaires ?...*

Nuits et brouillards...

*Pourtant, fleurit la liberté
Au bout du long tunnel et des longues souffrances...*

*Il faut vivre la Vie en ce nouvel été...
Que ta montagne est belle, ô Chanteur d'espérance !...*

« Août 1965
Haut-Vivarais d'été »

PIERRE PONTIES

Madame Lançon, alors Présidente de l'Académie Drômoise, accueille M. le Ministre Michel Habib-Deloncle.

(Valence, le 9 février 1967)

M. Habib-Deloncle donnait, ce soir-là, une conférence pour l'Académie Drômoise sur « L'expansion de la langue française ».

Comme Madame Lançon était, alors, retenue loin de nous par un malencontreux accident de santé, ce « message » a été lu par sa fille, Madame Garnier-Lançon, elle-même membre correspondant de notre Compagnie.

Monsieur le Ministre,

Vous faites à notre Académie Drômoise un très grand honneur en venant l'entretenir ce soir.

Vous aviez accepté, avec une simplicité que je n'osais espérer, ce dernier été 1966, l'invitation que je vous en avais faite, et c'était en décembre suivant que vous deviez être parmi nous. Les exigences de votre calendrier, si chargé d'obligations de toutes sortes, n'ont pu accorder les dates que vous nous proposiez avec celles restant libres au Théâtre de Valence.

Combien je le regrette aujourd'hui, car en pleine forme à ce moment-là, j'aurais eu la joie de vous accueillir personnellement, tandis qu'à l'heure présente, un stupide accident — les escaliers manquent quelquefois d'esprit — me prive du plaisir non seulement de vous recevoir, mais de celui bien plus grand encore, de vous entendre.

Je tenais pourtant à être présente, j'ai pensé l'être par ce que j'ai de plus cher au monde, l'une de mes filles, celle qui, membre correspondant de l'Académie Drômoise, était la plus qualifiée de par ses fonctions de journaliste-productrice à la Télévision Française, pour tenir la place de « Madame le Président », comme le disent si gentiment mes amis de l'Académie et pour lire ce message de respectueuse bienvenue.

Vous êtes né, Monsieur le Ministre, le 26 novembre 1921, à Neuilly-sur-Seine, vous êtes vite devenu le brillant Universitaire que l'on connaît : licencié ès lettres, licencié en droit, diplômé d'Etudes Supérieures de droit public et privé, lauréat (major de promotion de Sciences-Po, section diplomatique, en juin 1940), avocat à la Cour, vous êtes entré dans la Résistance en avril 1941, et, ainsi participez ensuite à l'insurrection de Paris. Chargé de mission par le Tribunal Militaire International, vous avez assisté en tant qu'observateur-journaliste aux Procès des grands criminels de guerre de Nuremberg.

Puis, vous devenez Conseiller de l'Union Française en 1954, et vous êtes élu Député de la Seine en 1958 et 1962 dans la XX^e Circonscription.

Avant d'être appelé aux fonctions de Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale en janvier 1966, vous avez appartenu à la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale et vous avez été nommé Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères en décembre 1962.

Ces hautes fonctions politiques et diplomatiques, auxquelles vous avait merveilleusement préparé votre brillant passé d'étudiant, que je rappelais il y a un instant, vous ont permis d'étudier de près tous les rapports existant entre la France et les Pays Etrangers, particulièrement ceux d'obédience française, et c'est ainsi que vous vous êtes penché, avec un intérêt très vif, sur cette expansion de la langue française, allant se développant toujours, une de nos valeurs sûres, et de laquelle vous avez bien voulu accepter de venir nous entretenir ce soir.

Question particulièrement à l'ordre du jour, puisqu'en septembre 1965, se tenait à Namur, et avec un très grand succès : la Première Biennale de la Langue Française. Depuis, on a beaucoup parlé de Francophones et de la Francophonie et c'est ainsi qu'à l'occasion de l'Exposition Universelle de Montréal aura lieu à Québec, cette ville si riche de souvenirs français, en septembre 1967,

la deuxième Biennale, qu'on a pu qualifier d'Etats Généraux de la Francophonie. Cette Biennale sera sous la Présidence d'Honneur de Maurice Genevoix, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française.

Voilà un lien de plus qui va se nouer, par la magie du verbe et par votre entremise, Monsieur le Ministre, qui venez nous la dispenser, entre la Grande Académie et sa petite sœur de la Drôme : mêmes préoccupations, mêmes sujets d'intérêt.

Que de chemin parcouru depuis ce jour de 1549, où Joachim Du Bellay lançait le manifeste de la Pléiade « Défense et Illustration de la Langue Française ». Enflammé d'un magnifique orgueil national, il n'admettait pas l'arrogance de ceux qui, n'étant ni Grecs ni Latins, repoussent la langue française, dont la dignité doit être sauvegardée, cette langue colorée de mots anciens et savoureux qui peut être enrichie de néologismes, à condition, dit-il, que ce soit avec modestie et qu'ils plaisent à l'oreille. Pas de mélanges de mots latins et grecs, Du Bellay les repoussait avec horreur, c'était, disait-il, comme si on appliquait une pièce de velours vert à une robe de velours rouge. » Que dirait-il maintenant de tous nos anglicismes. Il la supposait capable de donner des chefs-d'œuvre littéraires égaux aux plus grands exemples de l'antiquité. La suite des temps n'a pas démenti les prévisions chaleureuses de l'auteur de ce petit livre au souffle jeune et hautain et dont les conseils n'ont pas été oubliés.

Notre belle langue française se porte bien, elle s'est enrichie au cours des âges de mots nouveaux s'adaptant à l'industrie, à la technique et même à la littérature. Et comme l'écrivait dernièrement Aurélien Sauvageot dans « Vie et Langage » : « Que serait devenu Victor Hugo et qu'aurait pu écrire Zola s'ils n'avaient pu profiter des mots spécifiques et par conséquent évocateurs, des sujets parlants dont ils ont décrit l'existence ? »

Et cette richesse a profité non seulement à la France mais à tous ces pays d'Afrique dont vous vous êtes tant occupé, Monsieur le Ministre, au cours de votre carrière diplomatique. La Francophonie, donc l'expansion de la langue française, est un sujet que vous connaissez parfaitement et qui vous est cher, et je vous suis très reconnaissante d'avoir bien voulu venir nous en faire connaître toutes les subtilités et toute l'importance.

Aussi, je ne veux pas retarder le plaisir que vont avoir nos auditeurs mais avant de vous céder la parole, permettez-moi, Monsieur le Ministre, d'ajouter ceci : je sais que vous êtes un heureux père de cinq enfants, tous parfaitement élevés, grâce à la précieuse collaboration d'une femme qui vous ressemble, et je suis sûre que la tendresse que vous portez à Pierre, Marie, Claire, Louis et François, n'est pas étrangère à la sollicitude toute particulière et j'ajouterai même si paternelle que vous manifestez à l'égard de l'Enfance inadaptée. Puis-je vous dire que, m'étant occupée de ces problèmes depuis 1950, où l'on m'a demandé de représenter l'A.D.A.P.T. dans la Drôme, je suis d'autant plus sensible à votre action si bénéfique, et mon prédécesseur à la Présidence de l'Académie Drômoise, assis à vos côtés ce soir, ne me contredira pas, lui qui a fondé dans ce Département, cette œuvre si touchante des « Colombes ». C'est vous dire que tout ce que vous faites pour tous ces enfants défavorisés nous touche profondément. Et avant qu'il le fasse lui-même, je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très respectueuse gratitude.

Et, maintenant, je laisse à nos amis la joie de vous écouter.

Charlemagne et l'Europe

par FÉLIX DELDON

Les problèmes de l'Europe sont de plus en plus à l'ordre du jour ! On a beaucoup épilogué sur la contribution importante de l'empereur Charlemagne à la constitution et à la fondation de l'Europe. Dans le puzzle des nationalités qui constituent l'aire géographique de l'Europe actuelle, il va de soi que le roi carolingien, héritier de Pépin-le-Bref, avait réussi, par ces conquêtes sur les Lombards, sur les Saxons, et en maintenant hors de nos frontières les Sarrasins d'Espagne, à fixer une configuration européenne très semblable à l'Europe de nos jours.

Ses conquêtes contre les Alamans et les Saxons avaient, même, débordé jusqu'à la Weser et à l'Elbe et, sans la révolte efficace de Wittiking, beaucoup de ces provinces alémaniques de l'ancienne Allemagne barbare eussent été maintenues dans l'Empire carolingien.

Dans cet effort d'unification des pays et des peuples d'Europe, dans cette activité d'osmose et de symbiose entre les anciens pays chrétiens, gallo-romains et Rhénans d'origine chrétienne, que Constantin-le-Grand avait assis sous son joug impérial, l'Europe actuelle eût été une réalité historique qui n'eût point subi l'assaut des dissensions et des guerres fratricides qui ont dressé les uns contre les autres des peuples, ou des races, qui étaient faits pour s'entendre, surtout après le baptême chrétien imposé, ou volontaire : ce qui est préférable !

Le grand mérite de Charlemagne a été de chercher à unir, à la fois par les armes et par la foi, les peuples que César avait conquis et domestiqués et dont Charlemagne était l'héritier naturel par le sacre et le couronnement du Pape Léon III, à Rome, en l'an 800.

Cette activité multiforme de génie guerrier, intrépide et victorieux, dont la tactique et la stratégie ont servi de modèles à Louis XIV, à Napoléon et même à Eisenhower, se conjuguait avec d'éminentes qualités de législateur, d'administrateur, de chef impérieux et sévère qui n'admettait aucune dissidence.

Sans doute, la vie communautaire de ces peuples si disparates et que le baptême, quelquefois forcé, avait réunis sous la houlette impériale n'était-elle point toujours facile ; mais frondeuse !

Mais une féodalité de fait, beaucoup plus qu'héritaire, nommée par l'empereur pour les services rendus, les « missi dominici », qu'expédiait l'empereur aux frontières marginales turbulentes, maintenaient, coûte que coûte, un ordre apparent dans l'Empire.

Mais le grand tort de l'Empire, après la mort de Charlemagne, a été constitué par la tendance du temps à partager, selon les lois de l'hérédité, sinon de la primogéniture, les provinces entre les frères issus du même sang royal.

C'est ainsi que Lothaire eut en héritage une longue bande de territoire, depuis les pays Rhénans jusqu'à la Méditerranée, et dont le Rhône constituait la limite ouest : ce fut le Saint Empire Romain-Germanique.

Tandis que son frère Charles le Chauve avait dans son apanage, au titre de roi des Francs, l'autre partie occidentale, comprenant la capitale et les grandes villes françaises de l'ancienne Gaule, du côté du « Royaume », selon le vocable de Mlle Marie-Madeleine Bouvier, dans son organisation folklorique si vivante ! à telle enseigne que la France actuelle fut, alors, divisée en deux parties distinctes et souvent hostiles, héritières de l'empire carolingien : le Saint Empire Romain-Germanique de Louis le Germanique et le Royaume Franc de Charles le Chauve. L'unification de ces deux Francs fut l'objet des vicissitudes de l'histoire et des guerres fraternelles, d'autant plus que le Saint Empire Romain-Germanique, par la carence de Louis le Bègue, roi des Francs, était tombé dans le domaine de Louis le Germanique.

Les empereurs d'Allemagne, pendant tout le Moyen Age, bénéficièrent de ce privilège impérial prestigieux qui augmentait leur rayonnement et facilitait leur tâche : comme Frédéric Barberousse et Charles-Quint.

Pour donner une image concrète des dangers de cette séparation, ajoutons que pendant l'empire carolingien, la Hesse, grande province allemande centrale, et la ville de Francfort-sur-le-Main étaient appelées « Francia orientalis », France orientale (1).

(1) On cherche, aujourd'hui, à faire une Europe par le consentement des peuples, alors que Charlemagne l'a réalisé, pour un temps et de façon bien précaire... par la contrainte, par le fer et par le feu (en dépit de son réel souci civilisateur). Mais il n'est pas douteux que l'avènement politique de l'Europe — s'il doit vraiment se produire un jour — a été retardé, pour de nombreux siècles, par la Loi Franque, qui assimilait Royaumes, fiefs et Etats à des villas ou à des fermes et qui les partageait de la même façon que ces biens-fonds. C'est une constatation qu'on regrette de faire ; mais qu'il faut faire. F.D.

Un certain divorce

Nous sommes évidemment comblés. A notre souhait lumière et chaleur, transports rapides et confortables, amusements surgissent. Le progrès matériel est bien « notre » chose, le produit de « notre » effort, le fruit de notre raison, le bien que personne ne peut nous ravir. Les anciens sont emportés comme par un tourbillon ; les jeunes nés d'hier, ne voient que l'avenir qui se présente à eux sous la forme de nouvelles merveilles à raison d'une au moins par jour, et bientôt par heure.

Tout cela a été dit bien souvent, et bien souvent aussi décrite la rançon : l'inquiétude, le travail forcené, le bruit, la mort sur les routes, la distension de l'âme et du corps dans un univers impersonnel dont l'Administration est l'expression la plus parfaite. Nous nous en faisons une raison parce que nous sommes des enfants et qu'il nous est agréable, au fond, de vivre en cet état. Nos ancêtres nous semblent avoir connu des époques ennuyeuses, sans mouvement, sans radio ; ils ont voyagé au pas des chevaux, si ce n'est des mules. Ils ont eu pour compagnons, à la campagne, le vent, à la ville l'obscurité des longues soirées. Nous pensons à Madame Bovary se rongeur en sa province, et les bruits de Paris dont parle Boileau ne nous émeuvent pas beaucoup.

Donc, à quelques exceptions près, nous ne retournerions pas un siècle en arrière pour goûter des commodités auxquelles nous ne croyons pas du tout. Et cependant nous sommes désarmés, transpercés à longueur de jours par mille dards avec le sentiment que nous ne savons rien de la vie, que nous avons à apprendre l'art de vieillir heureux.

Quelque chose en nous ne va pas. Il est inutile de nous mentir à nous-mêmes, mais plutôt convient-il de rechercher les raisons de cette inquiétude.

Un premier élément semble venir du mouvement même de la science. Le décor de notre vie change ; nos villes s'étendent et nos campagnes s'étiolent. Que diraient les Olympio de 1966 ?

Un autre, plus profond, plus frappant, est la surabondance des « Problèmes ». Tout est « problème » : ravitaillement, construction, finances publiques et privées, aide aux pays sous-développés, prix du lait, avenir de la pisciculture, morale médicale, et j'en passe. Ou l'information est anodine, et parfois sotté, ou je me heurte à un PROBLEME. Avec des données, des statistiques, des experts. Je suis ainsi entouré de sortes de monstres qui ne me laissent la conscience en repos qu'à de rares intervalles, après que j'ai fait semblant de me pencher sur eux.

Je dis semblant, car interrogé perpétuel, je ne possède aucun des éléments de solutions satisfaisantes. Ces solutions sont très loin de moi, dans des commissions perdues en d'inaccessibles bureaux, dans l'antre du ministre des finances, à New York, à Moscou... partout où je ne suis pas et où je n'entre pas. Ma revanche, c'est que les pontifes que je devine si fiers de leur compétence, je ne les sens guère plus avancés que moi, ce qui n'arrange rien.

Un troisième élément c'est le sentiment d'isolement qui me remplit. Comment, dira-t-on ? En un monde où tout se sait instantanément, où l'image elle-même traverse l'espace, vous vous sentez isolé ? Les hommes de toutes les races défilent sur votre écran ; vous voyez le Roi au fur et à mesure qu'il parle ! Je vois, en effet des images, et des hommes, mais peu de choses qui me parlent à moi, avec mon langage, et en fonction de mes besoins. Je suis seul chez moi, en compagnie du monde entier.

Dans les villes, comme à Paris, des gens souffrent d'une effroyable solitude. Certains ont, comme règle de conduite, de ne pas, comme ils disent, s'occuper des affaires du voisin. Mais c'est la loi générale ! Dans la rue je rencontre quantité de personnes que je ne connais pas, et dont le sort, bon ou mauvais, m'est tout à fait indifférent. Autant d'univers incommunicables : car il est plus difficile à deux personnes d'entrer, comme on dit, en dialogue, que de converser pour affaires de Paris à Tokyo.

— Mais vous avez vos amis ?

— Certainement, et sans eux je ne pourrais vivre, mais l'affection même que je leur porte m'oblige à leur faire des concessions. Par exemple celle que la dureté des temps et l'importance de leurs travaux les amènent à ne pas me voir, ou à ne me consacrer que cinq minutes ici ou là, entre deux rendez-vous. On s'aime de loin, et beaucoup ; on se le dit une ou deux fois l'an, en récapitulant les mois écoulés, avec quelques phrases d'excuses, et la volonté de franchir enfin les 200 kilomètres qui vous séparent. Un peu plus tard on constatera que ce n'était pas possible : la vie, c'est la séparation.

Dans ce monde, j'ai cependant une satisfaction. La vieille ennemie du genre humain, la MORT, est en recul. Je suis seul, mais je resterai plus longtemps sous le soleil, à attendre. 80 ans n'est plus qu'un bel âge. Il en faut 90 pour être vieux. Les voisins du nonagénaire se disent : encore 10 ans, et c'est le siècle, une bien belle cérémonie en perspective, avec du champagne, et la musique. Pourvu qu'il n'y reste pas, le pauvre !...

J'admets donc que je vivrai jusqu'à 90 ans au moins. Avec toute ma famille, bien sûr, qui me soignera. Il est évident que j'aurai encore, et jusqu'au bout, mes jambes, mes yeux et mes oreilles. D'ailleurs, comme je suis séparé de ce temps par d'assez nombreuses années, je pense que la médecine aura encore gagné du terrain.

L'avenir me plaît. J'entrevois des lendemains pleins de science, et je m'intéresse un peu à tout : que va devenir l'Angleterre ? Comment sera la France en l'an 2000 ? Et le problème de la circulation, dont je ne donne pas cher dans 10 ans ? Que seront mes petits-enfants ? Tout cela est passionnant et je suis heureux que le monde dans lequel je me trouve ne soit point frappé d'immobilité. Que deviendrais-je sans ce rythme qui me soutient et fait réellement partie de ma vie ?

Il y a mieux. La séparation que je viens d'évoquer me ramène à des choses simples et douces que je maintiens pieusement en moi. Les hommes de toute l'humanité sont mes frères dès que le mouvement de ma pensée va vers eux. Les plus humbles, les plus éloignés sont, à ma volonté, plus près de moi que les chefs galonnés qui ne sont chargés que d'appliquer le règlement et de faire du bien sur instructions et circulaires.

A ce titre cependant, je suis obligé de constater que le seul moyen d'utiliser la science est d'accepter une dis-

cipline forcément collective et froide. Pas de progrès sans administration, pas d'administration sans règlement. Et le règlement est froid. En le voyant ainsi, j'ai le sentiment que je le domine et m'en libère. Et voilà, je crois, un maître mot : se libérer. Mon inquiétude elle-même me libère parce qu'elle me suppose meilleur et plus présent au monde. Non, les générations qui m'ont précédé ne pouvaient être heureuses qu'au prix de la méconnaissance des problèmes dont je souffre aujourd'hui et qu'elles ne pouvaient pas voir, peut-être en raison même des traditions.

Et il me vient une pensée. Les malheurs du monde pourraient bien venir de ce que l'intelligence de l'homme est grande, et son âme aussi, et que les deux ne se recouvrent pas naturellement. Notre rôle ne serait-il pas de les faire se rencontrer, au lieu de subir l'une sans l'autre. Dans le malheur, il y a toujours absence de quelque chose et le péché pourrait bien être avant tout dans l'acceptation d'un certain divorce entre des grandes choses également divines.

Jacques LOVIE

In mémoriam

Gaston Dintrat (1889-1964).

C'est en juillet 1964 que nous a quittés ce confrère intelligent et fin, un rien ironique. Nous n'oublierons pas l'éclair de son regard, ni le sourire amusé qui jouait dans sa barbe. D'allure presque gigantesque, le sculpteur Gaston Dintrat, élève de Rodin et de Bourdelle, aimait à se qualifier de « statuaire ». Amoureux des « machins » et des grands ensembles, son ciseau a cependant su nous laisser, pour sa gloire plus variée et pour un souvenir plus nuancé, des bustes et telle ou telle gracieuse silhouette inclinée sur les eaux.

Né à Valence, mais formé à Toulouse et à Paris, à son art dont il connaissait tous les secrets, Dintrat avait quelque peu parcouru la France, au hasard des commandes qui lui étaient faites (Senlis, Villeurbanne, Brioude, etc., etc...). Et nous n'aurions garde d'oublier les belles et émouvantes œuvres qui demeurent, de lui, à Valence, Tain, Ambel, Le Pouzin : c'est-à-dire dans notre région immédiate. Très patriote, ce robuste Français, artiste inspiré, sincère et grand, a excellé dans les hommages rendus dans la pierre aux Résistants et aux Morts des deux guerres.

S'il a fait des bustes, relativement nombreux (« Beethoven », « Le Docteur Bouvat », « Camille Vernet »), c'est, sans doute, parce que, fin psychologue, esprit ouvert, capable d'admiration et de compréhension et cœur d'or, il avait la curiosité et le goût d'exprimer une personnalité à travers un visage ; le souci et le désir de payer son tribut à tel grand homme ou de magnifier les

belles âmes et les gens de caractère qu'il avait eu l'occasion d'approcher, de connaître et d'aimer.

Comme beaucoup d'entre nous, il était un « quasi adorateur » du Rhône et c'est sur les bords de ce fleuve magnifique, à La Roche-de-Glun, où il vivait depuis d'assez nombreuses années, qu'il aura accompli la dernière étape de sa vie.

Bel artiste, grand travailleur, ami et confrère très agréable, pourvu de connaissances sérieuses et variées — mais ne négligeant pas, pour autant, l'excellente plaisanterie — Gaston Dintrat, par ailleurs Vice-Président du Salon de Lyon et que toute initiative d'ordre culturel intéressait, laissera un souvenir durable au sein de l'Académie Drômoise. Il y a été unanimement regretté et il n'est que juste que nous lui rendions ici (bien trop tardivement, en raison de la périodicité trop espacée de notre Revue) l'hommage ému, admiratif et confraternel, qu'il mérite à tous égards.

X.

Actualité de J.-S. BACH

Le matin du 28 juillet 1750, Jean-Sébastien Bach, aveugle depuis plusieurs semaines, recouvra subitement la vue. Mais l'après-midi, il fut terrassé par une attaque d'apoplexie et mourut dans la soirée. La veille, il avait dicté à son gendre, Altnikol, un dernier choral pour orgue : « Devant ton trône, je vais comparaître ».

Cette date du 28 juillet a été choisie lors des tout premiers festivals comme base des activités musicales du Centre International J.S. Bach. Elle ouvre généralement la série des concerts par un récital d'orgue, où il est traditionnel de jouer ce dernier choral du Grand Cantor.

Si j'évoque les derniers jours de Jean-Sébastien, c'est moins pour tenter de faire vibrer une corde émotionnelle chez le lecteur mélomane, que pour donner une base historique à cet article et rendre plus fidèlement présent celui que nos contemporains reconnaissent comme un des plus grands musiciens de tous les temps, et qui, en 1966, est certainement l'un des auteurs les plus joués et les plus écoutés.

D'où vient cette « actualité de la musique de Bach » ?

De nombreux auteurs ont analysé les causes, et ce n'est pas, bien sûr, dans le cadre d'un simple article que l'on peut traiter un sujet aussi complexe. Voici cependant, sans les développer, quelques idées générales :

1°) La puissance et le dynamisme des chœurs de la « Messe en si », des cantates, certaines des œuvres pour orgue (Passacaille, Préludes et Fugues en mi bémol, ut majeur, Toccata en fa, etc.), donnent cette sensation de dimensions écrasante, en même temps que de mouvement inexorable, un peu comme ces hautes montagnes que

l'on découvre à chaque détour de la vallée, chaque fois plus hautes, et où le sommet chaque fois espéré se dérobe toujours pour apparaître enfin dans l'infini de l'azur.

Bach conduit ses développements de la même manière, ne jetant pas, ainsi qu'il le disait lui-même « son sac à manières » du premier coup « et après il ne reste plus rien » ; mais conduisant sa progression d'une main ferme, élagant petit à petit le détail pour ne plus laisser que l'essentiel — ou, au contraire, partant d'une ligne simple, qu'il étoffe petit à petit, jusqu'à l'achèvement.

2°) Architecture.

Bien qu'il n'ait créé aucune forme nouvelle, il a poussé celles qui existaient déjà à un point de perfection tel, que, du moins pour certaines (la fugue par exemple), on n'a jamais pu aller plus loin.

Symétrie de l'ensemble, symétrie des détails qui, progressivement, se fondent dans l'ensemble. Quand on travaille une partition, on s'aperçoit que chaque élément apparaît au début de l'œuvre, réapparaît en des points soigneusement choisis, soit dans sa forme primitive, soit renversé, soit augmenté ou diminué, plus vite ou plus lent, sans jamais perdre de vue le sujet principal.

Je pense que cet aspect intellectuel et quasi scientifique, est pour beaucoup dans le plaisir que l'homme du XX^e siècle trouve dans l'œuvre de Bach.

3°) La modulation (changement de tonalité).

Après 20 ans de pratique, presque quotidienne, c'est encore ce qui me stupéfie le plus et, à mon sens, ce qui le fait dépasser de très loin sa génération : La hardiesse de la modulation. On représente généralement Bach, uniquement comme un contrapuntiste, c'est faux ; contrapuntiste hors de pair, certes, mais aussi harmoniste, recherchant des combinaisons nouvelles d'accords amenant par un savant travail des tonalités de plus en plus éloignées, et sur des degrés inattendus. Les exemples abondent dans la Fugue de la Passacaille en ut mineur, le thème revient, un moment en fa dièse mineur, il est amené dans cette tonalité par une préparation tellement savante que l'auditeur non averti s'en aperçoit à peine.

4°) Enfin, qualité essentielle de l'artiste : l'Emotion.
Toute cette science n'a qu'un but : la musique avec

tout ce que ce mot comporte de poésie et d'harmonie, de communication et de transcendance que l'émotion de l'auditeur s'éveille à la paraphrase du choral « Le Christ vint au Jourdain », où le murmure du fleuve berce les paroles du cantique, ou simplement l'ordonnance rigoureuse du départ de chaque voix d'une fugue, ou bien encore dans « Passus et Sepultus est » du crédo de la « Messe en si » et (comme un coup de tonnerre) le « Resurrexit » montre les diverses formes du génie du cantor et la pérennité de sa présence.

Pierre SIMONET

Les remplacements militaires, 1792-1872

Pour connaître l'Armée d'antan, il ne suffit pas d'être instruit de l'histoire des guerres, encore faut-il être au fait des Institutions militaires.

Parmi ces Institutions, nous avons été fort intéressée par celle dite des « Remplacements militaires », donnant aux hommes appelés au service la faculté de fournir un remplaçant « acheté ». Déjà admis et réglementé, dès le Moyen Age, lors de l'appel du ban et de l'arrière-ban de certaines milices, puis aboli de fait, tant que le recrutement s'effectua par enrôlements volontaires.

Jusqu'à la veille de la Révolution, le Roi assumait seul la responsabilité du pouvoir, sans la partager avec la Nation. Il entretenait une armée de mercenaires, soldats de métier, aussi bien Français qu'étrangers. La pratique du racolage attirait suffisamment d'engagés pour remplir les cadres des Régiments nationaux. Dès le 12 décembre 1789, s'établit le projet de conscription nationale. En 1792, après la déclaration de guerre au Roi de Bohême et de Hongrie, la Révolution rétablit le service obligatoire en s'accommodant du remplacement déjà autorisé et formellement admis par la loi du 24 février 1793, alors que depuis le 7 février, la Convention avait déclaré la levée de trois cent mille hommes. La période de 1798-1814 est celle de la conscription directoriale, consulaire, impériale, d'où est issue la Grande Armée. Le remplacement fut maintenu encore après l'abolition de la conscription par les lois de recrutement de 1818 et 1832.

Bientôt, il se forma dans toute la France, des Compagnies dites « d'assurance contre le recrutement » qui se chargeaient de fournir des remplaçants, à prix forfaitaire.

Le remplacement ne fut supprimé que par la loi de 1872, instituant le service obligatoire militaire personnel.

Nous avons constitué un important dossier sur la question dans les départements de la Drôme et de l'Ar-dèche. Nous en extrayons quelques exemples caractéristiques, pris entre 1799 et 1845. Ils ne donneront qu'un aperçu restreint, un survol volontairement limité, faute de place, aux lignes essentielles. En dépouillant les minutiers des notaires de nos deux départements mi-toyens, nous avons trouvé des actes donnant toutes pré-cisions sur les modalités légales du remplacement. Les prix au marché des mercenaires étant des plus varia-bles, régis par la loi de l'offre et de la demande qui sert de régulateur, elle-même fluctuante en fonction des évé-nements militaires. La vie humaine n'est pas soumise à un tarif uniforme. La chair à canon est tarifée en rap-port direct avec les possibilités pécuniaires des uns, les exigences des autres. Sur les deux millions quatre cent mille Français touchés par la conscription entre 1804 et 1814, un petit nombre devait revenir sain et sauf. A ceux qui n'avaient pas d'argent pour se faire remplacer, il restait un remède héroïque : la désertion ou l'insou-mission. Il en fut usé et abusé.

La profession de « marchand d'hommes » ou pour-voyeur de remplaçants se développa. Bien habillés, beaux parleurs, argentés, généreux avec les maires, connus des mercenaires et des pauvres « achetables », ils savaient conclure rapidement les transactions.

Le remplacement était soumis à des règles strictes et précises. Le tirage terminé, le conscrit malchanceux ne disposait que d'un délai de cinq jours pour se racheter. Dans la pratique, l'impétrant présentait son suppléant à l'agrément de l'administration municipale. Celle-ci le fai-sait visiter par un médecin, vérifiait s'il possédait les qualités requises et, dans l'affirmative, approuvait la substitution projetée. La loi n'interdisait pas aux cons-crits de prendre leur précaution d'avance. Le plus sou-vent, c'est bien avant le tirage, que l'accord avait été con-clu pour le cas où l'intéressé « tomberait au sort ». L'épreuve lui était-elle favorable, on annulait le marché, généralement avec une indemnité variable au profit du mercenaire évincé.

Les actes se passaient, le plus souvent, devant notaire

ou faits sous seing privé déposés à l'Enregistrement, afin de donner plus de poids aux engagements réciproques.

Généralement, la rémunération se versait en deux temps : un acompte en espèces à l'heure du départ, le reste, plus tard, à l'arrivée au Corps, ou dans un délai de plusieurs années, ou bien encore, à la libération définitive.

Rien n'illustrera mieux ces données historiques, qu'en résumant quelques contrats figurant dans nos archives, en espérant ainsi apporter, pour notre faible part, un peu de lumière sur une institution mal connue et peu étudiée dans notre région.

I

Prenons, en premier exemple, un jeune homme qui fera une grande carrière administrative, sous le 1^{er} Empire, et deviendra Préfet de Rome de 1809 à 1814.

Il s'agit de Camille de Tournon, né le 24 juin 1778, fils d'Alexandre, François, Xavier, Vicomte de Tournon-Simiane et de Marie-Alix de Seytres-Caumont. Cette noble famille demeure au château de Claveyson (Drôme) dont elle a hérité en 1786.

En l'an 1799, le métier militaire n'exerçait pas son prestige sur Camille de Tournon, qui préparait une carrière administrative ou diplomatique. C'était, alors, l'époque de l'Expédition d'Egypte, conduite par le Général Bonaparte...

Camille de Tournon acquit un remplaçant : François Gache, garçon tailleur, demeurant à Tournon. Le prix fait est de frs. SIX CENT VINGT-QUATRE. La somme de frs. CENT VINGT étant payée dès le contrat, et les CINQ CENT QUATRE restants quand Gache reviendra de l'Armée.

Nous savons que le malheureux Gache, Grenadier au 1^{er} bataillon de la 87^e demi-brigade, fut fait prisonnier dès 1799. Conduit à Budapest, il y mourut. Le reste de la somme due fut payé à sa veuve par la famille de Tournon.

II

Maître PATUREL, notaire à Saint-Vallier

« 23 avril 1808.

François Combe, travailleur habitant Anneyron, conscrit de 1809 au n° 65, s'engage à remplacer Monsieur Jacques, César, Alphonse Besson des Blains, habitant Saint-Martin-d'Albon, passible de la prochaine conscription de 1810, ont fait la convention suivante : « Si le dit Combe n'est pas appelé au service par son numéro de tirage, il fera le service militaire de Monsieur Besson des Blains fils, lequel paiera au dit Combe, TROIS CENTS FRANCS, si, par le tirage, Besson est dispensé du service militaire ou n'est pas appelé, laquelle somme lui sera payée avec intérêts du jour du tirage, aussitôt que la conscription à laquelle Monsieur Besson des Blains appartient, ne sera plus appellable. Et DIX-HUIT CENTS FRANCS aussi, avec intérêts, du jour du tirage, si par le sort Monsieur Besson des Blains est appelé au service militaire et, en outre, un sac complètement garni, laquelle somme de DIX-HUIT CENTS FRANCS sera payée au dit Combe aussitôt qu'il rapportera un congé en bonne et due forme pour l'effet duquel Monsieur Besson des Blains fils, ne pourra être recherché ni inquiété pour fait de conscription. »

III

Maître BABORIER, notaire à Saint-Vallier.

...« Le 1^{er} juillet 1809 furent présents Pierre Debost, cultivateur-propriétaire, habitant à Donovas, commune d'Erome, et Jean Jourdan, cultivateur, habitant à Gervans, âgé de 28 ans, conscrit de l'an X, lesquels ont fait les conventions suivantes. Jean Jourdan s'oblige à remplacer dans son service militaire Pierre Debost, conscrit de l'an 1810, dans le cas où son numéro serait appelé et qu'il serait dans le cas de partir, et ce, au moyen de la somme de SIX MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DOUZE FRANCS... Jean Jourdan a reçu, ce jour, en

bonnes espèces métalliques, TROIS CENT SOIXANTE-DOUZE FRANCS, laquelle somme restera et appartiendra au dit Jourdan, quand même le numéro de Pierre Debost ne serait pas appelé, ou quand même il serait non propre au service militaire. A l'égard des SIX MILLE FRANCS restants, Pierre Debost les paiera à Jean Jourdan dans le cas seulement où le numéro du dit Pierre Debost fils serait appelé et le dit Jourdan admis à le remplacer, et le remplacerait effectivement et ce, deux années après la dite admission et remplacement, avec intérêts... A quel effet, le dit Debost a soumis à « hypothèque » le domaine composé de bâtiments, bois, vignes, qu'il possède à Erome..... »



Relevons que ce prix de SIX MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DOUZE FRANCS, pour un remplacement, est le plus élevé que nous ayons trouvé dans les contrats du temps de l'Empire. Cette somme, vraiment considérable, correspondait aux guerres sanglantes et, pour sauver leur fils, pour s'acquitter de leur dette, nous savons que de malheureux parents se ruinèrent.

IV

Maître François BABORIER, notaire à Saint-Vallier

Année 1811, folio 155

«10 avril 1811 »

Joseph Cros, cordonnier, habitant la Motte de Galaure, né à la Motte de Galaure, le 27 avril 1790, un conscrit de l'an 1810, échu au sort par le tirage sous le n° 119, a promis de remplacer au service militaire Pierre Régis Sassoulas, cultivateur-propriétaire, habitant à Saint-Uze, né le 14 mai 1791, échu au sort par le tirage sous le n° 39, consent à tous les changements de numéros du tirage avec le dit Sassoulas, et ce, moyennant le prix de TROIS MILLE QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS, que le dit Sassoulas a promis de payer au dit

Cros, dans trois années prochaines, avec intérêts à cinq pour cent, payables de six mois en six mois...

Le dit engagement soumis à hypothèque sur les bâtiments, aisances, terres, prés, vignes et bois situés dans les communes de Saint-Uze et Saint-Romain-d'Albon.

*
**

Après l'effondrement du 1^{er} Empire, et sous les première et deuxième Restaurations (1814-1824) les prix des remplaçants s'effondrant avec la paix, s'établissent autour de MILLE FRANCS.

Selon la loi militaire de 1818, l'Armée se recrutait par tirage au sort, la durée du service étant de six ans dans l'Armée active, et six ans dans la réserve.

Les armées étrangères évacuèrent le territoire français en 1820.

*
**

L'Agence GELIN et MOULIN et Cie, à Valence.

L'Etablissement, fondé en 1820 à Valence, fut exclusivement destiné à offrir aux pères de famille qui ont des fils appelés à concourir au recrutement de l'armée divers genres d'assurances tendant, tous, à adoucir, pour eux, les chances du sort ou à les en garantir entièrement.

Pendant six années, elle opéra dans vingt-cinq départements et, par la suite, s'organisa dans quarante-cinq départements nouveaux.

Monsieur Gelin directeur ; Monsieur Sayn est sous-directeur de l'agence pour le département de la Drôme. Parmi les divers traités que l'agence faisait avec les pères de famille, le plus usité était celui à forfait, par lequel, au moyen d'une somme convenue (environ trois cents francs) et déterminée suivant la localité, un jeune homme appelé était couvert de toutes les chances qu'il avait à courir. La somme était versée un tiers en espèces, et le surplus en un billet à six mois, mais plus fréquemment à un an. Les sommes étaient déposées chez un banquier ; ce banquier fournissait à la direction de l'agence les fonds qui lui étaient nécessaires pour opérer le remplacement, au fur et à mesure de ses besoins. Les banquiers correspondants devaient trouver des remplaçants à ceux qui ne pouvaient payer les traites pour des causes diverses ;

et souvent à l'époque de la foire de Beaucaire qui accaparait l'argent.

Sur des contrats, nous avons relevé les clauses suivantes :

« ...12 mai 1820

...François Dore s'oblige à remplacer celui des jeunes gens de la classe 1819 qui lui sera désigné par M. Gelin, d'accord pour un franc par jour pour sa nourriture, à dater du 13 courant jusqu'au jour de son admission... »

« ...19 mai 1820

...acte de remplacement, sous seing privé, du sieur Jean Joseph Collinot, au prix de HUIT CENT SOIXANTE-QUINZE FRANCS, dont il lui a été donné, en passant l'acte, SOIXANTE FRANCS ; celle de QUATRE CENTS lui sera comptée le jour de son admission par le Conseil de Recrutement et, les QUATRE CENT QUINZE FRANCS restants, M. Gelin, directeur, s'oblige à les payer quand le sieur Collinot aura fait son service actif pendant un an et un jour sous les drapeaux... »

« ...25 mai 1820

...Enrôlement, convention sous seing privé, au sieur Blondin, de Tournon, au prix de MILLE FRANCS, soit CINQUANTE FRANCS en passant l'acte, CENT CINQUANTE FRANCS et les HUIT CENTS restants après l'année de responsabilité au Corps... »

« ...7 juin 1826

...Somme de l'assurance de DOUZE CENTS FRANCS. Conventions avec M. Graillat, notaire à Tournon, correspondant de M. Gelin, soit un billet de SEPT CENT TRENTE-CINQ FRANCS par le sieur Chaillat. Autre somme de DOUZE CENT QUATRE VINGT-SIX FRANCS SOIXANTE CENTIMES pour l'obligation souscrite à notre profit par les nommés Roche, Vielard, Grange et de L'Homme. »

En 1827, l'Agence Gelin, Moulin et Cie était mise en faillite douteuse, et l'affaire jugée au Tribunal de Romans.

L'établissement avait fait de nombreuses victimes, dans de nombreux départements.

*
**

Nous avons confronté, à partir des années 1830 (celle de la Campagne d'Algérie) et suivantes, divers contrats de remplacements dans la Drôme et l'Ardèche. Nous y avons relevé des prix moyens de MILLE FRANCS en mars 1831, oscillant de DOUZE à QUINZE CENTS FRANCS en 1845. Ces sommes rejoignent celles données par nos familles.

Les remplaçants étaient souvent de pauvres Ardéchois de la montagne, procurés par les « marchands d'hommes », bien connus, de Tournon : Vuillaume, Marion, puis Duroure, qui habitait Impasse de l'Huile, donnant rue Davity.

Ces pratiques — qui nous paraissent scandaleuses — cessèrent enfin, à partir de la loi de 1872, établissant le service militaire obligatoire personnel. Alors, « les bons numéros » étaient les plus élevés de chaque contingent, classés dans ce qu'on appelait la deuxième portion, et ne faisaient que six mois, d'abord, puis, plus tard, un an de service.

Ainsi, les jeunes hommes donnèrent, désormais, un temps de leur vie à la France ; et l'impôt du sang fut payé par tous, riches et pauvres.

G. L'HERBIER-MONTAGNON (1)

(1) Depuis, Mme André Peyron.

ROSE DES VENTS

*Mon cœur ayant vibré sous la Rose des vents
Ne cherche plus à voir l'aile des éphémères,
L'éclat du jour restant en des couleurs amères :
Les astres disparus sont toujours décevants...*

*Mon cœur ayant chanté sous la Rose des vents,
Des antipodes nus pavoisés de lumière,
Ou d'opaques brouillards à l'ombre familière,
Que faire de la vie en ces jeux émouvants ?*

*Mon cœur ayant parlé de la Rose des vents
En a jamais connu le sens et la matière,
Peut-être était-ce là une rugueuse pierre,
Sait-on ce que je donne et toi ce que tu vends ?*

*Mon cœur ayant frémit sous la Rose des vents
N'a pu fraterniser avec la lune blonde,
N'a pu se regarder dans le miroir de l'onde,
J'ai dû fermer la porte et baisser les auvents...*

*Mon cœur ayant donné pour la Rose des vents
Regarde à l'infini... C'est une grande ronde
Où se mêlent l'ennui et la gaité profonde
Et je me trouve seul avec mes paravents...*

*Mon cœur ayant aimé cette Rose des vents
Ne la concevra plus à partir de cette heure,
Le parallèle étroit où l'on chante et l'on pleure
Et sans en avoir vu le dos ou les devants ;*

*Mon cœur interrogeant cette Rose des vents
M'a répondu : pourquoi ? M'a répondu quand même...
Ici gîte l'orgueil de tout ce que l'on aime...
Ah ! pour la vérité, il faut naître souvent.*

*Mon cœur inconsolé par la Rose des vents,
De ses rayons maudits qui m'auront tout fait faire :
Semer des champs de fleurs ou traiter une affaire,
Me laissent là, muet, comme sont les savants.*

*Alors que faut-il prendre, ou que faut-il laisser
A l'ombre du tilleul ou du cyprès qui monte ?
Me faut-il applaudir l'histoire d'un vieux conte
Qui se berce d'amour sans jamais s'en lasser ?*

*Bien sûr, c'est dans ton cœur, oh ! ma Rose des vents,
Que je tiens l'impossible au chant de mon ivresse,
Sachant que, malgré tout, demeure la sagesse
Et qu'à tous horizons peuvent souffler les vents.*

EUGÈNE MARTIN

17 avril 1966.

Propos autour de la Médecine

I

LE MEDECIN

A l'époque actuelle, le Médecin comme tout autre est un peu décontenancé. S'il est âgé, il constate philosophiquement les transformations de la Médecine et en admire les immenses progrès. S'il est à l'âge moyen de la vie, il utilise largement tous ces progrès, tout en essayant de sauver de l'oubli une foule de connaissances qui ont fait leurs preuves. S'il est jeune, selon son intelligence et son bon sens, il fera une bonne ou mauvaise carrière.

Chose paradoxale, on observe actuellement le fait suivant :

Les Chirugiens qui portaient, un peu malgré eux, le poids de leur étymologie (*Κεῖρ εργον*) Œuvre des Mains) se sont attachés à transformer leur profession qui paraissait manuelle en une profession d'intelligence, et ils y sont pleinement parvenus — par ailleurs, hantés par l'idée de ne pas faire souffrir les malades, ils sont arrivés à des techniques parfaites et indolores.

Pendant le même temps, les Médecins — on ne sait pourquoi — (peut-être par complexe chirurgical) se sont attachés à transformer leur profession, toute d'intelligence, en une profession manuelle et ne craignent plus de faire souffrir les malades sous prétexte de les mieux soigner et soulager.

D'autre part, le Médecin actuel aurait tendance à oublier les principes de la pratique médicale, tels que je les trouve sous la plume du Docteur Monin, en 1892: « N'oublions jamais d'invoquer au moment du traitement la tradition clinique. L'entité malade est un mythe, il n'y a que des malades. »

Pour être bon Médecin, il faut donc connaître à fond les coins et les détours, les roueries et les finesses du formulaire.

L'Ordonnance médicale doit être rédigée avec recueillement et conscience : il faut traiter le malade comme on voudrait l'être et ne pas faire subir à autrui ce que l'on ne voudrait point subir étant malade.

Moins de diagnostics prétendus mathématiques et un peu plus d'initiative primesautière dans la tactique du traitement.

L'art de traiter les malades repose presque entier^{ement} sur la stricte observation des symptômes : les théories ont beau changer et la terminologie médicale varier, les symptômes restent. Or, les malades sont seuls à souffrir des changements doctrinaux qui s'opèrent en Médecine, parce que ces changements poussent à des médications systématiques, toujours nuisibles, l'imagination des inventeurs. « Vous visez le Microbe, et c'est le Malade qui tombe. »

Les praticiens aveuglés ou éblouis par le microbe feraient bien de méditer cette phrase et, tout en cherchant la petite bête, de ne jamais oublier la grosse !!!

Il y a autre chose :

Le Médecin moderne, dûment diplômé, se trouve tout comme le Peintre professionnel, l'Architecte, le Docteur en Droit, l'Ingénieur, etc... supplanté souvent par l'amateur. Si l'amateur n'est pas génial, il peut devenir dangereux. Lutter contre lui paraît être un réflexe de jalousie.

A l'inverse, la science pure constitue un danger aussi, si elle jette trop vite sur le marché des remèdes trop actifs et insuffisamment expérimentés. Le praticien prudent risque d'être taxé d'ignorance, le praticien d'avant-garde risque guérison ou catastrophes.

(On étudie attentivement la toxicité possible des nouveaux remèdes ; mais on omet de penser aux incompatibilités possibles et aux associations qui, de façon im-

prévisible, pourraient amener, sinon une leucémie, tout au moins des désordres possibles graves).

Et le praticien normal, comme le malade normal, serait souvent incliné à se rappeler la phrase du grand Peter : « Allez donc conclure du cobaye à l'homme ! »

L'homme est au cobaye ce qu'un chronomètre de Genève est au Coucou de campagne : un grain de poussière suffit pour arrêter le premier ; mais le second marche toujours. — D'ailleurs, n'est-il pas étrange d'appliquer à l'homme malade l'expérimentation d'une substance administrée à un animal bien portant.

Il y a encore autre chose. Pendant des siècles, où la vie ne paraît pas avoir été si désagréable, la Médecine a été ironisée, elle engendrait le rire et la joie. Le Malade Imaginaire, Le Médecin malgré lui, Knock. De nos jours, le malade est devenu sérieux, le Médecin aussi, le Carabin moderne est devenu Biologiste (à son idée), l'Apothicaire au clystère est devenu l'homme au trocart. La Maladie est chose triste, elle s'est attristée, on en parle plus, comme de toute calamité, et cela juste à une époque où les plus immenses progrès ont été réalisés dans l'art de guérir.

Enfin, toute génération a l'orgueil de ses découvertes et croit fermement avoir atteint l'apogée ou presque. Cette satisfaction, méritée d'ailleurs de nos jours, est de tous les temps puisque nous pouvons lire dans la Préface du Traité des accouchements de Dionis, qui date de 1721, cette phrase : « La Médecine serait-elle aussi florissante, si l'on s'était contenté de tant de volumes que les premiers médecins nous ont laissés par écrit ; la Chirurgie serait-elle parvenue au degré de perfection où elle est aujourd'hui, si l'on pratiquait les opérations avec la même cruauté et avec les mêmes instruments dont les Anciens se servaient dans leur temps ? » (en 1721).

Je viens ainsi de faire une critique peut-être trop sévère de la Médecine actuelle. Si je me suis permis de le faire, c'est qu'elle est utile pour faire le point. Et j'ai pensé qu'il valait mieux insister sur nos faiblesses puisque, tout le monde le sait bien, et je le répète, la Médecine et la Chirurgie guérissent de plus en plus de malades.

Donc, le Médecin moderne, pris entre les Anciens et les Modernes, le fait n'est pas nouveau, se cherche. Il doit et veut rester dans la ligne normale, suivant les

préceptes classiques des grands Maîtres, pour ne citer qu'un nom, le Professeur Savy, lequel disait, mettant en garde contre une chirurgie intempestive : « C'est un ulcère de l'estomac, on l'opère et quelque temps après, il n'y a plus d'ulcère, il n'y a plus de malade, seul le chirurgien demeure. »

Fort de cet enseignement :

Le MEDECIN SE CHERCHE.

Le soir, après sa journée, sa visite à l'Hôpital, ses opérations, ses recherches diverses, le Médecin, ou Chirurgien, radiologue, spécialiste ou non, s'il en a le temps, se prend à réfléchir de façon plus ou moins désabusée. Qu'a-t-il fait de sa journée ?

Cet enfant qui a 40 de fièvre, il a 2 piqûres de Pénicilline par jour et sa potion, qu'a-t-il au juste ? En tout cas, avec cela, il va guérir.

Cet opéré, à qui il a fallu enlever un long bout d'intestin, l'opération a bien marché, mais la tumeur paraît cancéreuse et que va-t-il en advenir ? Est-ce une solution d'enlever, pourquoi ne pouvoir faire mieux ?

Cet ouvrier, qui a passé à la radio ce matin et qui s'est marié il y a six mois, sarcome du fémur.

Cette jeune fille, qui est enceinte, il va falloir surtout déclarer tout de suite la grossesse à la Sécurité pour qu'elle ne perde pas ses prestations. On verra après le difficile problème de prévenir l'entourage et l'amener à se marier ou à élever l'enfant.

Cette femme, qui suit scrupuleusement la méthode d'Ogino et qui aura des enfants quand elle voudra par la suite, telle qu'elle est conformée, elle n'en aura vraisemblablement jamais.

Cet homme, important, qui soigne son foie, et sait seul se soigner, à qui ne réussissent que les ultra-sons, la Cure à Vichy et trois granulés par jour, il a un cancer généralisé et va mourir dans trois mois.

Le Médecin, méditatif, se sent, alors, peu de chose, le Chirurgien, de même.

Sans doute, on opère le rétrécissement mitral, on greffe la cornée, on guérit de tumeurs cérébrales, la syphilis disparaît, la méningite tuberculeuse guérit.

Mais, sur le plan social et intellectuel, la vie devient dure et collective. Le Malade devient un numéro, le Médecin et le Chirurgien, de même. Le cerveau électronique fait le diagnostic et le traitement, et le malade, guéri ou non, sera soigné ; mais l'être humain que devient-il ?

A mesure que la vie se complique, où les hommes risquent d'avoir peur de la vie comme de la mort, le rôle de la Médecine paraît tout tracé : Rester coûte que coûte à la Médecine d'individus, soigner l'âme et le corps, apporter la paix dans les esprits, dans la Maladie, dans l'adversité.

En Médecine, comme dans toutes les autres Vocations, nous nous devons, en toute modestie bien entendu, d'élever notre personnalité au-dessus même de notre Profession, pour arriver à en imposer et maintenir un équilibre dans la Société future. C'est là notre rôle, afin que l'on puisse tenir compte de nous et nous rendre l'hommage que Napoléon rendait à son Médecin : « Je ne crois pas en la Médecine, mais je crois en Corvisart. »

II

.....Mais, à propos ...et le Malade ?

Nous allions oublier cet être discret, souvent taciturne, si bien élevé, qu'il n'ose plus élever la parole, s'excuse si l'anesthésie lui fait mal, est tout penaud s'il se permet de faire des complications, se laisse enlever ses dernières dents pour guérir un cor au pied, enlever les surrénales pour baisser sa tension (vaincre ou mourir, se dit-il, tremblant devant le Médecin, qui a oublié le « Primum non nocere »). Ce pauvre être, le Malade, à la fois contribuable et malade, lui qui n'en demandait pas tant et qui ne peut plus guérir tout seul. S'il doit payer pour élever la famille de son voisin, il doit aussi être vacciné, pesé, soigné, radiographié, opéré, piqué, psychanalysé, indemnisé ou enterré, avec reconnaissance et respect. Son dernier soupir ne doit pas être un soupir de soulagement ; mais d'excuse de n'avoir pas guéri et de n'avoir pas su tenir plus longtemps.

Ainsi s'en ira un jour le dernier malade vers un monde meilleur, je dis bien : le dernier malade ; car le spécimen n'existera plus.

Je lisais, l'autre soir, dans un journal, que la France compte actuellement sept millions de Français de plus de soixante ans et qu'il est remarquable de constater qu'en un siècle, le nombre de nos concitoyens âgés de 60 à 70 ans a augmenté de 65 % — celui des gens de 70 à 80 ans, de 122 % et de 200 % celui des vieillards de plus de 80 ans.

Il est, donc, vrai que le malade disparaît, tout comme le vison ou la chauve-souris. Si l'on n'y prend garde, il n'existera bientôt plus du tout et, même en créant de nouvelles maladies, on n'arrivera pas à maintenir la race. Le blessé, seul, pourra prétendre à supplanter le malade; mais, fort bien opéré lui-même, il ne pourra sauver la situation et, inéluctablement, les Prophètes auraient raison qui entraînent la Médecine et la Chirurgie dans la voie de la Prévention. Nous apprenons déjà aux femmes à accoucher, avec de la patience ; pendant ce temps, nous mettons au point la fécondation artificielle, la gestation artificielle, l'accouchement sera supprimé. Les hommes détendus, vaccinés et surveillés vivront l'âge d'or.

Cependant, gardons les pieds sur terre, le Malade existe encore et cet être, si attachant à tous les âges et sous tous les visages, il lève le doigt pour qu'on pense à lui

Or, on ne répètera jamais assez cette vérité que s'il y a une Médecine actuellement bien connue avec des maladies bien décrites et plus ou moins connues, le Malade, lui, n'est jamais le même.

Il y a une infinité de malades et je vais vous en présenter quelques-uns, sous forme anecdotique — en prenant surtout des malades peu graves, ce qui est heureusement la majorité.

Le Malade distrait :

Un de mes amis portait un jour un pansement à son médius gauche. Il rencontre dans la rue, fortuitement, la femme d'un de ses confrères qui lui dit : « Tiens, vous aviez dit l'autre soir que vous vous étiez fait mal à l'index... et c'était vrai... notre ami s'était trompé de doigt.

Le Malade gentil :

Un homme de la campagne me fait venir — j'étais installé depuis peu — pour sa femme âgée et en mauvais état, je donne un diagnostic évasif, un pronostic assez sérieux et lui demande de la descendre à mon Cabinet quelques jours après, pour radio digestive. Ce qu'il fit. Je ne fus pas plus avancé après qu'avant et, trois jours après, j'appris qu'elle était morte. Je n'étais guère content de moi et, quelques jours plus tard, je reçus une longue lettre du mari, je l'ouvris avec appréhension, elle était fort aimable et terminait ainsi : « et je vous prie de vouloir bien recevoir, Docteur, mes plus sincères condoléances. »

Le Malade subtil :

Un petit garçon déluré, que j'avais vu il y a peu de temps pour une grippe, avait raté l'école sans trop se faire prier. J'y retourne, il allait vraiment bien, et après quelques sauts périlleux sur le tapis, il me dit : « Dis donc, tu n'as pas des remèdes pour rendre malade ?... »

Le Malade malchanceux :

Alors, vous n'avez pas eu d'autre maladie ? Si, j'avais eu du diabète, on m'avait trouvé beaucoup de sucre dans les urines, alors on m'a mis au régime et à l'Insuline, mais je les ai mal supportés. D'ailleurs, ce n'était pas du diabète, je m'en suis aperçu parce que, la première fois, ma femme avait recueilli mes urines dans un flacon de sirop...

Le Malade récalcitrant :

Un de mes confrères va voir un vieil homme qui avait eu une attaque et prescrit une ordonnance détaillée. Quelques jours après, il remonte chez ce malade, qui va mieux, et il dit, entre autre, à la famille : « Alors, vous lui avez bien fait tout ce que je j'avais dit ? — Oh ! oui, Docteur, cela a bien marché... il n'y a que pour les sangsues que nous avons dû batailler. Il n'y a que frites à l'huile qu'il a pu les prendre !... »

Le Malade difficile :

De quoi souffrez-vous ? — De la même chose que la dernière fois — Mais encore ? — Toujours pareil. — Vous ne toussiez pas ? — Ça dépend — L'estomac va bien ? — Mieux que celui de mon beau-frère — Quel beau-frère ? — Celui qui est marié — Et vous travaillez à quoi ? — Toujours autant.....

La Malade hautainé (genre Marie-Chantal) :

C'était une jeune fille d'une trentaine d'années, de bonne famille, qui était dans mon Cabinet et, me parlant de sa nièce, me disait : « Ma bonne dit qu'elle a des vers, mais dans notre Monde, on n'a pas des vers... »

La Malade confiante :

Allô, Docteur. Je vous téléphone pour savoir si vous pourriez voir ma mère à votre consultation, je pourrais vous la descendre cet après-midi, car elle voudrait absolument avoir votre avis avant d'en voir un autre...

Le Malade imaginaire... Passons...

Il y a aussi chaque vrai malade, aigu ou chronique, avec son hérédité, sa race, son âge, sa profession, sa maladie, son ou ses microbes, sa façon de supporter les maux, son incroyance ou sa foi, sa confiance ; et tout variable et inconnu.

Pour chacun des malades, un problème spécial se pose, dans des conditions différentes, avec des moyens différents, pour des médecins différents.

Il y a aussi LA FAMILLE DU MALADE.

Hormis l'amnésique inconnu, blessé sur le bord d'une route, le sourd-muet qui vient consulter seul, l'Espagnol, que l'étudiant passant son examen de clinique est obligé d'examiner sans aucun renseignement possible : le plus souvent, il y a la famille.

Si le Médecin est psychologue, il ne manque pas d'étudier les incidences possibles de la famille sur le malade, il cherche aussi auprès de la famille les renseignements indispensables pour faire un diagnostic, n'oubliant pas que les proches connaissent mieux le malade que lui et que le bon sens de la mère a plus d'intérêt que les données les plus scientifiques.

La famille peut être une gêne :

Il est classique que dès que le Médecin commence à ausculter, on remet du charbon dans le fourneau à larges pelletées sonores ; pendant que l'on ausculte le bébé qui ne dit rien, la grand-mère fait beaucoup de bruit pour le rassurer ; la cousine de Paris, venue voir l'oncle malade, a un air fort entendu, elle a pris possession de la maison. Etant infirmière à Beaujon, elle exige des explications précises.

La nièce héritière trouve que le traitement n'a pas l'air de faire, ni d'agir trop vite (D'un côté ou de l'autre, Docteur, mais cette incertitude ?)

Un jour, avec un de mes confrères, étant un peu mal à l'aise pour poursuivre le traitement d'un enfant qui allait bien mieux, nous avons fait venir un éminent professeur et, dans un colloque à trois, il nous dit : « En somme, qu'est-ce qui vous inquiète chez cet enfant ? — Nous lui dîmes, d'un seul élan : « Eh bien ! c'est la famille... »

Pauvre famille, que de malades elle guérit, pourtant mieux que le Médecin ; par sa seule sollicitude et ses nuits blanches.

Docteur Fernand BOURGUET



In mémoriam

Henri Turin (1905-1964)

Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que l'on se remémore le souvenir des grands morts de notre jeune Compagnie, déjà décimée pourtant, ayant perdu quelques-uns de ses membres les plus illustres, qu'elle sut réunir avec tact et délicatesse, et sur les destinées de laquelle veille soigneusement André Milhan !

De légitimes hommages ont été rendus à Gabriel Faure — Francis Poulenc — René Courtin — Louis Boisse et Rémy Roure. Et Voici que m'incombe l'honneur de faire revivre, un instant, à travers sa brillante carrière, le Bâtonnier Henry Turin, qui nous a quittés brutalement, comme notre confrère Alain Borne (1915-1962).

Très affligé par la mort de sa mère, survenue quelques semaines avant la sienne, j'avais été frappé, ce jour-là, par son délabrement physique (16 août 1964).

Malgré mon affectueuse insistance, à plusieurs reprises, il ne put se résoudre à présider l'Académie: du moins, en était-il devenu l'écouté vice-président, peu avant son décès.

**

Né le 17 janvier 1905, à Aubenas (Ardèche), diplômé de la Faculté de Droit de Paris, il s'inscrit au Barreau de Valence, qui l'accueille à la date du 8 mai 1930. Ses anciens s'appelaient, notamment : Henri Roche — François Reynaud — François Pize — et Joseph Pey, à la rude école duquel sa formation le conduira, et qui lui léguera les fruits de son expérience, surtout en Cour d'Assises, où, un jour, il triomphera à son tour. Puis le Bâtonnat — très honorifique et lourde charge de tous les temps — consacrera ses mérites et l'estime de ses confrères à deux reprises (1949-1951) et (1957-1959).

**

Sa voix était d'orgue : forte et sombre. Une passion froide et l'indépendance impérieusement défendue...

Il ne se pressait jamais. Plutôt, il en avait l'air ! Mais, par l'esprit et le verbe, Henry Turin était une puissance. Son débit — rapide — selon l'usage fort connu de ceux, tenus à exprimer beaucoup d'idées en peu de mots — afin de ne pas parler pour ne rien dire — portait au maximum ses efforts devenus ses effets...

A certaines heures, il donna un vrai lustre au Barreau valentinois, où son talent oratoire le plaça au premier rang. Ses indignations redoutées étaient fracassantes et jamais caressantes !

S'il se concentra dans sa logique passionnée, son âme ardente le disposa — un moment — aux tumultes politiques, après lesquels il se replia dans son Cabinet bien achalandé où il put donner libre cours de plus en plus à son organe vocal, à la fois sympathique et dur, sans avoir jamais la douceur du velours ! Ses déceptions électorales, en dépit de quelques succès locaux relatifs, d'ailleurs — selon moi — parfaitement honorables, inespérés presque, par rapport aux caprices du Suffrage Universel ayant couronné, pourtant, un immense dévouement à la chose publique, la **Res Publica**.

*
**

Il vécut intensément, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, dans ses diverses activités, auxquelles il se donnait sans mesure, avec son généreux tempérament de lutteur, toujours à l'affût d'un incident — utile — d'audience, sans le rechercher systématiquement, seulement pour en tirer non par vanité personnelle ; au contraire, quelque bénéfice sur un adversaire souvent désappointé et médusé, par une telle assurance sans réplique et, parfois, décisive. Il était redoutable à la Barre, qu'il a honoré de tout son prestige.

*
**

André Toulemon a écrit fort opportunément — au moment même où le Barreau se trouve menacé de toute part — au fur et à mesure que l'Administration augmente son domaine démesurément :

« C'est au commencement du siècle dernier que le mot *libéral* est entré dans notre langue avec le sens qu'on

lui donne aujourd'hui. La profession libérale, d'après Littré, est « celle qui s'exerce dans la liberté civile et politique, conformément aux intérêts généraux de la Société ». Elle se distingue de la fonction publique, qui dépend toujours du pouvoir, ne serait-ce que par le traitement qu'elle en reçoit ; elle ne se confond pas non plus avec le commerce qui, si honorable qu'il puisse être, ne s'exerce pas sur le plan des idées et n'a en vue que le gain, du reste très légitime, qu'il peut retirer du négoce » (1).

Il se révèle sans exemple, Dieu merci ! qu'il se soit jamais rencontré un seul inculpé, si visé qu'il soit, qui n'ait trouvé un avocat pour le défendre. Nous avons maintenu la Tradition et dénoncé les injustices, dans la mesure sage, où le permettent les règles fondamentales de notre Profession. De Sèze — défendant la vie du Roi de France — n'osait-il pas s'écrier devant le Tribunal révolutionnaire, au prix de sa propre existence :

« Je cherche des juges et je ne trouve devant moi que des accusateurs... »

Ce serait un malheur irréparable pour le Barreau, si nous perdions quelque jour, ces artistes ou artisans de la parole, avec leurs consciences hautaines et parfois dédaigneuses.

Nous demeurons disponibles pour la défense du Droit, de la Justice et de la Liberté.

**

Par une coïncidence extraordinaire, c'est au moment même où s'ouvrirait la rentrée des Tribunaux — le mercredi 16 septembre 1964 — que la triste nouvelle de son agonie nous parvenait au Conseil de l'Ordre du Barreau de Valence, alors que nous dressions le *Tableau* annuel des Avocats, et l'arrêtions pour la *Judiciaire* de l'exercice 1964-1965, où il aura encore figuré *post mortem*. Le soir venu, il n'y avait qu'une certitude ; on n'entendrait plus Henry Turin.

Une grande voix venait de s'éteindre. Ce fut le sentiment de tous.

Raymond VALLENTIN DU CHEYLARD

(1) *Le Barreau, profession libérale*, in *Gazette du Palais*, n^{os} 29 à 32 des 29 janvier - 1^{er} février 1966.

Méditation sur les fleuves

Lyon, 26 mai 1966

On parle beaucoup, ces temps-ci, des mondes de la communication.

Or le *mundus* latin, comme le *cosmos* grec, traduisait une idée de beauté, de vérité, d'harmonie, que notre mot « monde » n'exprime plus guère.

Cosmos, c'était d'abord l'ordre, et ce sont les pythagoriciens qui identifièrent le monde à l'ordre conquis sur le chaos.

Nous sommes loin de cela. Le chaos nous menace à nouveau et le mot monde n'a plus son sens latin ; il en a bien d'autres.

Le sens latin figurait encore en tête des définitions de Littré, mais il a disparu des dictionnaires plus récents.

Ce que le *mundus* latin, et plus encore le *cosmos* grec pouvaient évoquer quant à l'ordre de la nature, reflet d'absolu, nous ne sommes pas obligés de l'oublier, mais nous devons constater qu'on l'oublie facilement. Le *cosmos* désormais, c'est une promenade pour astronautes dûment conditionnés, c'est le lieu des futurs week-end, et le monde est, lui, terriblement quotidien (sans jeu de mot). On nous parle rarement du monde où les sphères jouent leur musique et il faut reconnaître que les occasions sont rares, de l'entendre.

Quand, donc, on invoque les mondes de la communication, c'est — je pense — avec l'espoir qu'ils deviennent un jour des mondes au sens latin, harmonieux et ordonnés ; il faut beaucoup de foi pour une telle espérance.

**

Essayons donc de voir plus clair en employant le mot masculin « mode », proche, par euphorie, du mot « monde », mais peut-être moins érodé parce que plus abstrait.

Notons en passant que ce mot n'est employé au masculin que depuis le XVI^e siècle, qui venait de découvrir les Anciens et leur sagesse.

Modus, c'était à la fois, par une volonté de cohérence très significative, ce qui mesure par rapport à une norme, ce qui modère et, enfin, ce qui distingue, pour chaque être, la manière de penser, d'agir, de vivre et, pour les choses, de fonctionner.

Notre mode au masculin veut dire à peu près tout cela et en plus, — ce qui est nouveau et peut-être grave, — le moyen, mais en moins, hélas ! la modération. Et cependant, il est encore au moins un mode de communication qui va permettre d'évoquer cette vertu, mais il n'est pas très à la mode.



La navigation est, de tous les modes de communication, le plus ancien et le plus lent, jusqu'à présent, parmi ceux qui font intervenir l'industrie humaine au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

Le portage, le cheval ne font intervenir l'industrie humaine qu'au sens d'activité efficace et habile, car toute civilisation est, sinon industrielle, du moins industrielle.

Jeté dans la nature, l'homme exerce son industrie selon des modes divers, dont le premier est d'utiliser dans cette nature les éléments bruts de ce qui lui permet de se la concilier. Le cheval est l'un de ces éléments, le fleuve un autre, d'une autre taille (la puissance du Rhône se compte par millions de chevaux).

L'industrie première apparaît ainsi comme un accroissement de la vitalité humaine, qui se multiplie par une autre vitalité naturelle. L'homme est mortel, la vitalité ne lui est que prêtée. Tant qu'elle est renforcée par ce qui, dans la nature, est vivant de manière analogue à l'homme, celui-ci ne perd pas cette vitalité prêtée, il l'accroît.

Mais, alors qu'on peut concevoir un monde sans cheval où l'homme puisse vivre, on ne peut concevoir un tel monde sans fleuve : le fleuve nous apporte infiniment plus qu'un surcroît de vitalité porteuse, il nous apporte un des éléments essentiels de notre subsistance, l'eau.

Il nous offre ensuite une des grandes données directrices de notre conquête sur la nature.

Les fleuves ont tracé sur la terre des sillons par où la vie s'est propagée, par où l'homme a pénétré un monde, sinon hostile, du moins peu accueillant.

C'étaient, à travers les forêts et les landes primitives, les chemins débroussaillés de l'organisation naissante, des chemins menant à d'autres semblables, les affluents.

L'organisation naissante n'était pratiquement possible que sur les bords des rivières, dans les plaines alluvionnaires qu'elles avaient formées et où l'homme pouvait trouver, fécondés par les limons, les éléments agricoles de sa subsistance, plus complexes que l'eau, mais, eux aussi, nourris par elle.

Le fleuve, enfin, qui renaît sans cesse en vertu du rythme solaire, apporte à l'homme, en même temps qu'une source d'énergie inépuisable, un thème de réflexions sur les fins dernières moins décevant que la contemplation d'un animal mortel.

Porteur de vie, source de vie, révélateur des directions vitales et des rythmes qui dépassent, tout en les conditionnant, ceux de notre propre vie, le fleuve, tout en reliant, comme un autre moyen de communication, les hommes entre eux, assure entre l'homme et la nature, une communication d'un autre ordre, à la fois instituante et inspiratrice.

*
**

La valeur économique des fleuves, encore qu'elle soit contestée par certains esprits sensibles aux slogans de la lampe à huile et de la marine à voile, demeure non seulement importante mais capitale.

1°) Les fleuves, nous l'avons dit et nous le redisons d'une autre façon, sont faits d'une matière première que le développement même de l'industrie va faire apparaître prochainement comme d'une valeur primordiale, en raison même de sa rareté, croissante comme son utilisation, qui est cependant limitée par le jeu du rythme solaire, rythme naturel auquel notre civilisation ne s'est pas encore attaquée pour le rompre.

2°) Les fleuves restent les porteurs les moins coûteux et parfois les seuls possibles pour les marchandises de base du monde industriel moderne, marchandises den-

ses, de peu de valeur et encombrantes (telles que poutrelles et autres produits métallurgiques, arbres entiers, toutes charges difficiles à manutentionner et qui ne peuvent supporter le coût de ruptures de charges, mais qui trouvent aisément place sur des « unités » navigables de grande capacité, souvent équivalentes à un train complet).

Et si les fleuves sont aptes à porter de tels véhicules, c'est pour deux raisons tenant, l'une à leur histoire naturelle, la seconde à la fluidité de leur cours.

— Première raison : leurs tracés, ou creux des reliefs, antérieurs aux obstacles dressés par l'homme en dehors de leurs cours, n'ont que des courbes à grand rayon, soit par eux-mêmes, soit par les canaux qui sont dérivés d'eux.

— Deuxième raison : leur résistance à la pesanteur est proportionnelle à l'enfoncement du bateau dans le fluide.

Cette vertu de fluidité sur laquelle nous aurons à revenir, pour l'opposer à l'encombrement au sens général du mot, peut donc dès à présent être évoquée à l'encontre du mode particulier d'encombrement que nous venons d'examiner.

3°) Les fleuves sont les axes de l'aménagement du territoire, qui est non seulement une nécessité de la lutte contre l'encombrement généralisé, mais aussi le premier chapitre de l'application d'une éthique, ce mot évoquant d'abord, par son étymologie grecque, l'habitat.

Si les fleuves jouent dans l'aménagement du territoire un rôle majeur, c'est parce qu'ils sont donneurs de surfaces protégées contre leurs propres débordements.

**

Mais la vertu de la fluidité prend, en général, à l'égard du monde moderne, une valeur exemplaire. La fluidité est un antidote à l'encombrement pris dans son sens général : occlusion par profusion. Gaston Berger voyait dans l'encombrement le phénomène le plus caractéristique de notre civilisation industrielle.

Il faut se garder de confondre la fluidité avec la mobilité sans contrôle.

La cohésion des molécules liquides entre elles est constamment en question, mais elle se reconstitue sous des formes changeantes, adaptées au lit qui contient

la masse liquide. La mobilité est ainsi contrôlée par le milieu stable par rapport auquel elle se manifeste. Elle permet à la communication de s'adapter aux destinataires à travers lesquels elle se propage. La fluidité n'est-elle donc le principe même de toute civilisation ? N'est-ce pas un pléonasme, de dire qu'une civilisation doit être respectueuse des conditions de la vie sociale et faciliter l'adaptation de chaque être humain à ces conditions ?

L'histoire, ici, nous éclaire.

C'est par le Rhône que se sont infusés en Europe les messages et les marchandises que les Gréco-Asiates, puis les Romains, puis les chrétiens, apportaient. Cette coexistence, troublée dans sa fluidité par les guerres, les persécutions, tous les étranglements que provoque la volonté mauvaise de certains, n'en a pas moins produit à la longue la civilisation européenne.

Il est particulièrement intéressant d'observer, à une certaine époque, la fluidité religieuse le long du Rhône: les promesses de la religion de Cybèle et de Mithra se coulent dans le courant du paganisme romain, conquièrent les âmes des fonctionnaires de l'Empire, puis les symboles et la pensée chrétienne mêlent leur flot irrésistible à celui des fidèles d'Attis sacrifié et renaissant.

Cette fluidité religieuse, celle des mœurs dans cette vallée où confluent des populations hétérogènes unies par le destin, par le souci de vivre, enfin la subtilité des esprits orientaux, ont pénétré le monde de l'efficacité romaine de telle façon que le courant civilisateur a pris une direction nouvelle, favorable à l'épanouissement de la personne humaine.

Est-ce une convergence de l'ordre invisible et du train du monde, que le rôle du Rhône dans cette formation fluide d'une civilisation ?

Gilbert TOURNIER



Benjamin

Trois poèmes de Charles FOROT

Envoyés de Formentara

PIGEONNIER...

*Pigeonnier qu'a bâti, pour sa race, un aïeul
Dont l'âme encor' vibrait des poèmes d'Homère,
Pigeonnier qu'ombrageait un accueillant tilleul,
Moins accueillant que le sourire de ma mère,*

*Si je t'ai délaissé pendant ces durs hivers
Mon âme n'a quitté l'intimité des choses
Où je puisais, enfant, l'essence de mes vers
Qui fleurirent un jour comme au jardin tes roses !*

*Tu ne m'as pas quitté : point n'est besoin des yeux
Pour voir ce que le cœur, pour toute sa vie, aime,
Je t'emporte si vif que, sous les plus beaux cieux,
C'est toi que je retrouve au profond de moi-même.*

MER TROP BELLE...

*Mer trop belle de soie et d'émaux translucides
Où la lumière joue en reflets bleus et verts,
Que le soleil teindra du sang des suicides, ← *noté*
Pourquoi tant de splendeurs quand je partirai vers*

*Cette montagne rude à qui la chair me lie ?
Pourquoi tant de douceurs, Vie, en tes jours derniers ?
Est-ce pour attiser cette mélancolie
Qui, par les soirs trop beaux, saisit les prisonniers ?*

*Je reviendrai vers toi, plus vieux d'un an, plus grave
De regrets et d'espoirs dont je suis envahi,
A moins que le destin sur un marbre ne grave :
Ici repose un mort que la vie a trahi.*

SI CETTE ILE M'ENCHANTE...

*Si cette ile m'enchanté, et ses horizons bleus
Où le ciel et la mer ont conclu alliance, ^{hiatus}
Où le vent sous ma barque, enlève des flots houleux,
Mais où la solitude est encor' bienveillance,*

*C'est à toi, vieux côteau, sur le plus vieux des bourgs,
Que je veux confier mon humaine dépouille
O cimetièrre agreste, entouré de labours
Où la foi paysanne, en pleurant, s'agenouille.*

*O toi, terre des morts dont je porte le sang,
Ce sang puisé parmi tes blés, tes prés, tes arbres,
Argile vivaroise où mon corps pourissant
Te rendra son tribut sous le poids lourd des marbres.*

CHARLES FOROT

La fin d'un pionnier

*« Nous savions que la terre était
faite de cendres et que la cendre si-
gnifie quelque chose. »*

C'est en 1932 que je l'avais connu. J'étais alors jeune officier d'infanterie coloniale servant depuis quelques mois en Cochinchine ; avide de m'informer de tout ce qui faisait la substance même de ce pays extraordinaire, ma curiosité m'avait bien vite conduit sur l'une de ces magnifiques plantations d'hévéas que l'ingéniosité et la compétence de nos compatriotes faisaient, comme à plaisir, surgir de luxuriantes terres vierges et que leur ténacité s'évertuait à défendre contre une flore et une faune jalouses de leurs droits.

Robert Quinternet, en qualité d' « assistant », présidait ainsi aux destinées d'un domaine de plusieurs centaines d'hectares, prises au milieu des vastes forêts de l'est cochinchinois. *17m8*

Je me souviens, comme si elle datait d'hier, de notre première rencontre, dans un spacieux et coquet bungalow construit sur pilotis, à l'extrémité d'une interminable piste où n'osaient s'aventurer, alors, que les larges et archaïques charrettes à bœufs du cru.

L'homme était de petite taille, jeune, nerveux, musclé, prodigieusement alerte ; ses yeux très vifs et très mobiles profondément enfoncés dans le visage vous empoignaient ; le regard était clair, direct, souriant ; la poignée de main ferme et cordiale ; bref, la personne rayonnait à la fois autorité, décision, mais aussi optimisme, bonté, chaleur humaine.

J'étais aussitôt conquis et les quelques heures de conversation qui suivirent devaient être à l'origine d'une solide amitié, ~~que pas le moindre nuage~~ *qu'aucun* n'allait jamais assombrir.

En ces temps heureux, l'existence était magnifique sur ces grands domaines pour un jeune garçon entreprenant, épris d'aventure, de pittoresque et d'horizons nouveaux. C'était précisément le cas de Robert Quinternet. Ses confidences me l'apprenaient bien vite : les chemins de son enfance et de son adolescence avaient été semés de plus de rocailles que de roses et les ronces l'avaient souvent meurtri. Est-ce d'avoir été logé à la même enseigne, mais nul doute que cette communauté dans l'infortune facilitait une compréhension réciproque, elle-même source de sympathie.

Au début de la première guerre mondiale, Robert Quinternet, âgé d'une dizaine d'années peut-être, accompagnait sa mère en visite chez des parents en Alsace-Lorraine. Le conflit sanglant qui devait broyer tant de vies faisait aussitôt des deux voyageurs deux captifs qui allaient le demeurer pendant toute la durée des hostilités. Ainsi, à l'âge où ses petits compagnons fréquentaient douillettement l'école de leurs villages, Robert se trouvait exposé à la férule de maîtres ennemis, et ne quittait l'initiation à une langue étrangère que pour trouver une mère dans les larmes et le dénuement. De telles heures, quand elles se multiplient pour former des années, marquent un caractère. Robert Quinternet ne devait ja-

mais les oublier ; elles allaient influencer sur son existence au point, quarante années plus tard, d'en orienter le cours vers la fin tragique que nul, hélas ! n'aurait su prévoir.

Mais, en 1919-1920, nous sommes encore loin de ce dénouement. Intelligent, adroit, laborieux, le jeune adolescent apprend bien vite et solidement un excellent métier : celui de tourneur ; ce qui lui vaut de pouvoir servir dans la marine nationale, toujours friande de spécialistes, et c'est ainsi qu'aux alentours de 1925, Robert débarque à Saïgon.

C'est aussitôt le coup de foudre ; son service militaire achevé, il demande et obtient sa libération sur place ; dès lors, commence la grande aventure qui va permettre à ce garçon intrépide et enthousiaste de déployer toute sa mesure, et d'atteindre en quelques années à une complète réussite.

En 1932, il est dans le pays depuis sept ans ; il en connaît les usages, les mœurs, la langue, au point de prendre femme sur place, et de se voir conférer par ses compatriotes indigènes, l'insigne honneur d'être placé à la tête du conseil des notables qui administre le village, marque d'estime, de respect, d'affection, dont on ne cite que quelques cas pendant tout le temps que durera en Indochine la présence française. Mais notre héros est bienveillant, charitable, jamais un « nha-qué » quelconque ou un employé de la plantation ne fera appel en vain à son inépuisable serviabilité. Combien de fois ai-je été témoin de ses rapports confiants et familiers avec tous, de la patience et du soin qu'il apportait à aider et à soulager les innombrables détresses qui surgissaient sur ses pas ?

En 1932, c'est la grande crise économique mondiale ; la Cochinchine en pâtit spécialement. Les capitaux se font rares ; bien des plantations périclitent ; c'est le sort des terres défrichées par Robert Quinternet. Sur le vaste domaine où travaillaient naguère des centaines de « coolies » guidés par de nombreux assistants, Quinternet demeure seul Européen. Parce qu'il aime son travail et l'existence qu'il s'est choisie, aussi les arbres qu'il a plantés, il jure de les sauver et s'emploiera pendant plusieurs années, jusqu'en 1934, crânement, avec coquetterie même, ne disposant que de ressources dérisoires, à l'entretien du précieux capital qui lui a été confié, sans se soucier de savoir s'il recevra jamais le salaire de son labeur.

Mais quand le domaine change de maïns, Robert Quinternet se sent capable de voler de ses propres ailes et très haut. C'est pour son propre compte, désormais, qu'il va poursuivre, dans cette contrée envoûtante, la vie d'aventures qui le passionne. De toutes pièces, en l'espace d'un lustre, aux dépens d'impénétrables et hostiles forêts, il crée une plantation de caféiers, qui fait l'admiration générale et lui assure, au moment où s'ouvre la deuxième guerre mondiale, l'aisance tant convoitée. Maints Saïgonnais sollicitent son expérience ; de très loin, des visiteurs viennent prendre conseils et leçons d'un homme conscient de sa valeur, mais que la réussite ne grise pas.

Hélas ! le cri du poète nous le rappelle : dès que l'homme possède un bien, le sort le lui retire et il est trop vrai que rien ne lui est donné, dans ses rapides jours, pour se faire une demeure stable.

Assurément, le conflit dans lequel notre pays est engagé n'envoie encore dans ces régions privilégiées que des échos très amortis. Pourtant, de lourds nuages gâtent l'horizon et sèment l'inquiétude dans les esprits lucides. Robert Quinternet fait partie de cette élite.

En juillet 1940, les troupes nippones qui stationnaient depuis près de deux ans déjà aux portes de nos frontières (elles avaient occupé Canton en octobre 1938), attendant leur heure, tels des vautours leur proie, mettaient à profit les malheurs de nos armes en Europe pour exiger et obtenir du gouvernement français des bases au Tonkin. En juillet 1941, leurs exigences s'accroissent ; et c'est au tour du sud-Cochinchinois d'accorder l'hospitalité forcée à ces hôtes indésirables.

Quelques mois encore, et c'est Pearl-Harbour ! Pouvait-on raisonnablement espérer voir flotter longtemps notre drapeau sur ces riches terres de l'Asie du sud-est, sans défense contre de telles convoitises ? Quinternet, en tout cas, ne nourrissait aucune illusion.

Combien de fois, au cours de nos fréquentes rencontres à Saïgon ou à l'occasion de randonnées dans ces grandioses forêts de l'est-cochinchinois, qui lui étaient si familières, et qui offraient des possibilités illimitées à ses prouesses physiques, ne me confiait-il pas sa détermination farouche de ne jamais subir une nouvelle fois la captivité dont, enfant, il avait tant souffert.

Ainsi, mois après mois, ai-je été témoin de sa préparation discrète et méticuleuse, en vue d'affronter dans

les meilleures conditions l'épreuve dont, seule, la date, à ses yeux, demeurait incertaine. Patiemment, ardemment, des itinéraires étaient étudiés, parcourus ; des médicaments, des armes, enfouis çà et là dans les recoins les plus impénétrables et connus de rares initiés.

En mettant à profit sa parfaite connaissance de la contrée ainsi que son prestige sur ses rares habitants, les autorités provinciales, alors que la crise approchait de son dénouement, lui confiaient à leur tour une mission de résistance et les moyens de l'accomplir. Aussi, quand, le 10 mars 1945, la nouvelle lui parvenait du coup de force japonais contre les autorités françaises, c'est en homme que les événements ne prennent pas au dépourvu que Robert Quinternet, le cœur serré, mais gonflé de confiance et d'espoir, en pleine forme physique, s'enfonçait dans la forêt mystérieuse, abandonnant sans regret aux soins de la Providence l'enviable patrimoine dont il était si fier.

Un planteur voisin et ami, originaire du Diois, Félix Tortel, ainsi que son frère, de passage, liaient leur sort avec enthousiasme à celui de cet homme intrépide, dont les ressources physiques et intellectuelles étaient légendaires au alentours.

Pendant des mois, les forces japonaises allaient dépenser des trésors d'astuce pour les capturer, n'hésitant pas à mettre à prix la tête de ces braves ! En vain ! Robert Quinternet n'en vivait pas pour autant en homme traqué, ainsi qu'en témoignaient les apparitions fréquentes qu'avec son audace et sa hardiesse coutumières, il faisait dans son domaine, à l'émerveillement mêlé de respect de son personnel.

Mais le jour attendu avec tant de ferveur patriotique par toutes les victimes devait enfin se lever, l'empire du Soleil Levant « daignait accorder la paix au monde », ainsi que nous l'apprîmes dans les camps.

Quinternet et ses compagnons, sans doute les seuls Européens dans toute l'Asie occupée à vivre libres encore à cette date, apprirent l'événement avec la satisfaction qu'on imagine. Aussi, un après-midi de septembre 1945, répondant à l'invitation que leur adressaient les autorités indigènes de la Province, et confiants dans la promesse qui leur était faite qu'ils seraient aussitôt rapatriés, tous trois se présentaient avec une grande noblesse, porteurs de leurs armes, au chef indigène de la province de Baria.

Quelle ne fut pas leur surprise de s'entendre dire par ce fourbe qu'ils étaient prisonniers et, de fait, séance tenante, en dépit de leurs véhémentes protestations, ils furent jetés, sans ménagement, dans la prison toute proche.

Quelques jours plus tard, appréhendant que les forces alliées, dont les premiers éléments faisaient leur apparition, ne viennent les délivrer, leurs geôliers évacuaient les trois otages en pleine forêt, à une vingtaine de kilomètres de l'agglomération de Baria, précisément dans la région admirablement connue d'eux.

Conscient désormais des dangers qui menaçaient leur vie, Robert Quinternet n'hésite plus et décide de s'évader. Toujours dans une forme physique étonnante, sa connaissance parfaite des lieux aidant, le projet était réalisable ; mais cet esprit chevaleresque ne pouvait songer un seul instant à abandonner ses deux compagnons. A la dernière seconde, leurs préparatifs furent décelés et, dès lors, les événements se précipitèrent. Un soir d'octobre 1945, en présence des habitants et notables stupéfaits et terrorisés, venus, sous la menace, de tous les points de l'immense canton, nos trois infortunés compatriotes, dont l'ennemi japonais n'avait pu s'assurer et qui avaient passé leur vie à faire du bien, furent stupidement abattus à coups de chevrotines par des fanatiques, après que lecture publique en langue annamite eut été donnée, par un émissaire du Comité révolutionnaire de Baria, d'une prétendue sentence les condamnant à périr « parce que citoyens d'un pays qui, depuis 80 ans, tenait l'Indochine en esclavage ! »

Cette scène affreuse était marquée par un incident bouleversant : Robert Quinternet qui maniait parfaitement la langue annamite, ne pouvait s'empêcher d'interrompre avec véhémence la lecture de l'inique message :

« — Nous, vos ennemis ? Quelle imposture ! Quand nos épouses sont vos propres sœurs et nos enfants dans vos familles ! » et, pointant du doigt (un tel et un tel dans l'assistance apeurée), d'ajouter : « Si nous étions vos ennemis, mais vous seriez morts depuis longtemps — quand, nous cherchant pour toucher des Japonais le denier de la trahison, vous passiez maintes fois à portée de nos armes ! »

Les corps furent ensevelis sur les lieux même, en bas d'une clairière, à quelques centaines de mètres de la route reliant Baria à Xuan-Loc.

C'est seulement au début de l'année 1946 que les circonstances pitoyables de l'assassinat de Robert Quinternet et de ses deux camarades furent exactement connues. Je remplis, à l'époque, le pieux devoir de me rendre au lieu de leur sacrifice, et de me recueillir sur les tombes alignées.

Des notables que je connaissais bien, témoins oculaires de la scène affreuse qui avait eu pour décor ces horizons que les trois victimes aimaient, m'accompagnaient. En termes poignants, ils m'exprimaient leurs regrets d'avoir assisté en témoins impuissants à de tels actes de folie.

Parce qu'aucune rue ou place publique de France ne conserve leurs noms, n'est-il pas heureux que l'imprimerie empêche l'oubli de recouvrir à jamais le souvenir d'une telle vie et de telles morts ?

Puissent, la vie de Robert Quinternet, sa mort et celle de ses deux camarades, susciter une affectueuse sympathie envers la mémoire de compatriotes aux vertus si exemplaires.

Gratien GARDON

22 mai 1966

VOIX NOCTURNES

*L'Océan gronde et la nuit est farouche,
Le vent jette son râle à pleine bouche
Et le flot glauque, aux noirs rochers gluants,
Heurte à grand bruit ses tourbillons géants.*

*Va, pauvre matelot
Ecoute le sanglot
De tous ceux que ballotte
Cette gueuse
Qui, sans souci des pleurs,
Se jouant des douleurs,
Insolemment clapote,
Si moqueuse.*

*Le soir s'épand et la lande est déserte...
Dans les genêts dont sa terre est couverte
Dansent Follets, Lutins et Korrigans
Tournant très vite, en pas extravagants.*

*Au loin, très haut perché,
Sonne le vieux clocher
Pour tous ceux-là qu'emporte
Cette ronde
En ses remoux furieux,
Mêlant jeunes et vieux,
En macabre cohorte,
Loin du monde.*

RENÉ MUZELLEC

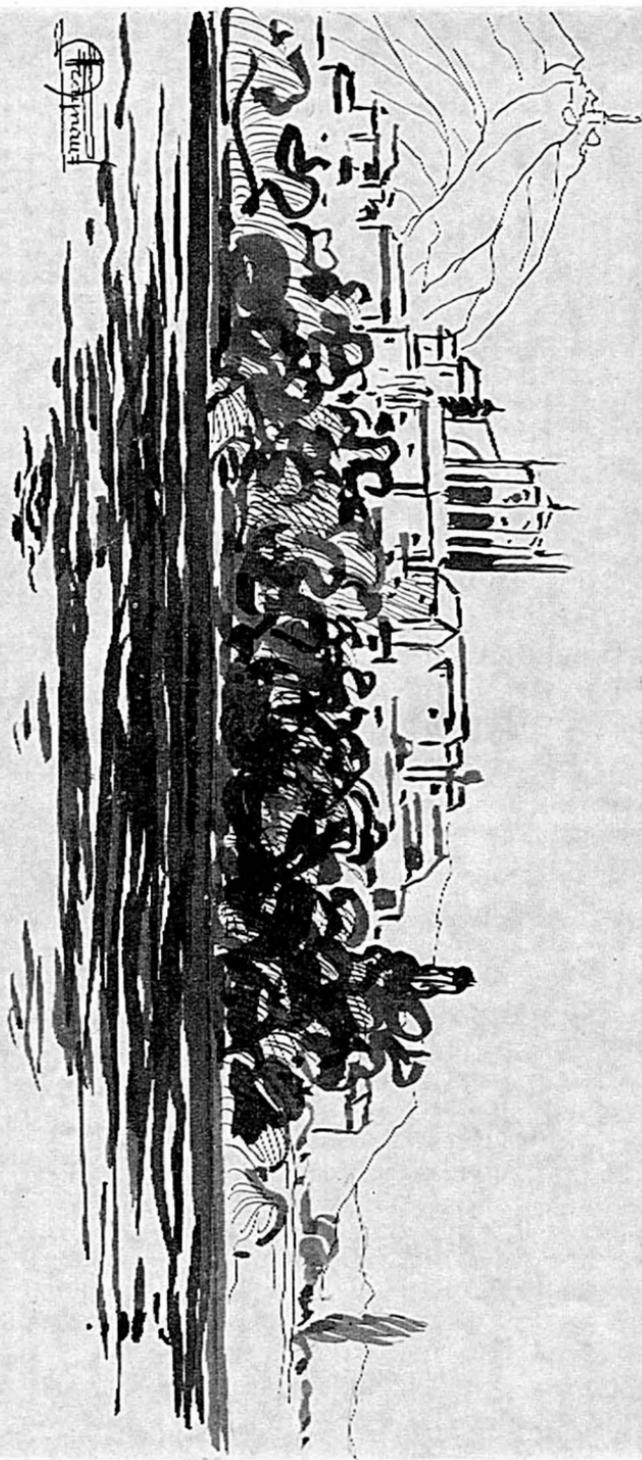
Souvenirs Drômois

Le Rhône séparait-il, pour moi, le Dauphiné du Vivarais ? Il unissait plutôt les deux pays, comme à Tournon et à Tain. Adolescent, je m'échappais, le jeudi, vers les bois de Blanchelaine et de Mercurol, en des paysages qui font rêver à la Sylvie de Gérard de Nerval.

Valence était un pôle d'attraction : la ville des hautes architectures et des librairies, la cité aux grandioses perspectives, entre Vercors et Vivarais, avec son exaltante terrasse d'où j'ai vu croître les premiers arbres du parc Jouvet, avec ses quais dans l'ombre de la cathédrale Saint-Apollinaire et ses vieux quartiers où, plus tard, j'accompagnais Louis Le Cardonnel évoquant ses impressions de jeunesse.

Je ne sépare point mon Bourg-Saint-Andéol natal de la plaine pierrelatine. Entre les îles du Rhône et la bleuâtre muraille du Tricastin, elle garde un chapitre de mon enfance, avec le goût des figues d'or, avec les effluves des vendanges. Quant aux collines qui entourent Saint-Paul-Trois-Châteaux, elles ne cessent de danser, harmonieuses et nerveuses, dans mes souvenirs. Il me faudrait des pages pour dire tout ce que je dois à ces paysages dignes de l'Hellade.

Un peu en amont, je voyage par la pensée vers les terrasses de Donzère, sur les degrés desquelles flambent au printemps les arbres de Judée. Le pont du Robinet oscille dans le courant d'air du défilé. Le mistral qui nous fouette a passé sur Montélimar où je partageais mes vacances avec Bourg-Saint-Andéol. Je ne revois jamais sans émotion les tours carrées du Château des Adhémar surgir des coteaux plantés de cyprès. Les plus beaux de ces arbres font du cimetière en pente un jardin d'Italie. Que de fois j'ai contemplé, du belvédère de Narbonne, les mys-



térieux volcans du Coiron déchirant l'horizon ! Avec plus d'intimité, le jardin public, toujours délicieux, mais aujourd'hui pour moi pareil au jardin de Perdican, accueillait mes rêveries.

Montélimar, ce fut encore la bibliothèque municipale où le charmant Maurice Viel m'offrait les ressources de sa culture et de son esprit délicat en donnant satisfaction à ma jeune fringale de poésie ; et, plus tard, la maison où un ami de mon père, l'éminent archéologue Roger Vallentin du Cheylard, pour m'initier au Passé, m'ouvrait les trésors de ses collections.

Il y avait aussi, entre le Rhône et les fours à chaux de L'Homme-d'Armes, un domaine où j'ai passé, avec des cousins, de beaux lundis de Pâques. Je le salue mélancoliquement, du wagon qui remonte vers Lyon, dans le crépuscule.

Les années, plus rapides encore que les trains, ont emporté avec elles tant de chers visages... Pourtant,

*La douceur d'autrefois, comme elle est peu lointaine !
Un vieux printemps s'éveille, et l'on reconnaît
A l'ombre des roseaux qui chantent dans la plaine
L'image du regret.*

*Quand brûle au vent du nord le feu de la glycine,
Quel souvenir d'enfant nous berce et nous meurtrit,
Poussière blanche, noirs cyprès sur la colline
Où l'acacia fleurit ?*

LOUIS PIZE

LA MORT DE TAMBOUR

*Il s'appelait Tambour, on disait « Capitaine »,
Car sur les hauts sommets, ou dans l'immense plaine,
Il était le premier à guider tous les chiens.
Si Tambour avait soif, parfois même un peu faim,
Il négligeait cela, quand son flair lui disait,
Que caché là, tout près, le gibier se terrait.
Si le maître appelait, Tambour avec souplesse,
Se glissait près de lui, les yeux pleins de tendresse.
Toujours très courageux, doux et obéissant,
Il ne mordait jamais. Mais un jour, un méchant,
Un sournois, un jaloux, un chien beaucoup plus fort,
Avec dans ses yeux fous la promesse de mort,
A fait couler son sang, dans la douce herbe verte.
Alors le vieux Tambour, en mourant, gorge ouverte,
Sur son maître a posé son ultime regard.
Ils n'iront plus, tous deux, dépister le renard.
.....
Et l'homme resté seul, sans ami, désolé,
Sur « Capitaine » mort, laissa ses pleurs couler.*

MARIE LAURANDRÉE

21 novembre 1963.

Paris et le régionalisme

François Mauriac a fait la comparaison et les distinctions nécessaires entre Paris et la Province : « Une grande ville de province, par mille attraits, ressemble à Paris. Paris est fait de villes de Province... Paris est une immense délégation de toutes les provinces, une mise en commun de la richesse provinciale française ; Paris, c'est la Province qui prend conscience d'elle-même... » Et l'homme de littérature poursuit : « La plus heureuse fortune qui puisse échoir à un homme fait pour écrire des romans, c'est d'être né en province, d'une lignée provinciale. »

Comment ne pas nous ranger à l'avis de François Mauriac, orfèvre en la matière, et d'ajouter qu'un artiste sans communication avec la province est aussi sans communication avec l'humain.

Le fait provincial est une réalité profonde qu'il serait vain de nier et, pourtant, on pourrait croire que la centralisation en France a tenté de l'étouffer. C'est Lamennais qui dit : « Avec la centralisation, vous avez l'apoplexie au centre et la paralysie aux extrémités. » Cette centralisation a été poussée à l'extrême et dans son livre « Paris et le désert français », J.F. Gravier souligne que « rien n'est plus lourd de conséquence que le drainage systématique des élites provinciales vers Paris. » Mais si, depuis une quinzaine d'années, la France a redécouvert ses régions, Paris, lui, ne continue à vivre que par ses Provinces !

70 % de la population parisienne est faite de provinciaux et au Conseil municipal dont le président est fier d'être né à Saumur, 67 conseillers municipaux sur 92

sont nés en province. Cela explique le grand nombre d'associations régionalistes existant à Paris. On en compte 825, dont 300 appartiennent au Foyer National des Provinces Françaises. 67 journaux régionaux paraissent régulièrement et certains tirages comme ceux de « La Bretagne » ou de « L'Auvergne à Paris » dépassent ceux du « Figaro » et du « Monde » réunis. Il faut noter que dans certaines régions, non seulement la Province ou le département a son association d'originaires, mais parfois certaines petites vallées ou de modestes communes, auvergnates par exemple, groupent des centaines d'adhérents.

Quel est le but et l'intérêt de ces associations, représentant ce Régionalisme, que Charles Brun a si bien défini : « La conscience d'un passé et la préparation d'un avenir. » Tout d'abord, bien entendu, réunir par des festivités variées ceux qui, nés dans une même région, ont été dispersés par les hasards de la vie, leur permettre ainsi de se retrouver régulièrement, de se mieux connaître et de communier ainsi dans la même fidélité au sol des ancêtres ; exalter ensuite le magnifique folklore de leur région et c'est ainsi que nous trouvons à Paris 28 groupes folkloriques groupés dans la Fédération des Groupes Folkloriques des Provinces Françaises » qui, chaque année, depuis 1932, élit sa « Payse de France ». Mettre enfin à l'honneur la littérature régionaliste durablement menacée par l'évolution de notre civilisation. Cependant, il existe un nombre considérable d'écrivains auxquels le Terroir a fourni des éléments importants, véritables sources d'inspiration, et qui restent marqués par des impressions concrètes laissées par leur petite patrie.

Tel apparaît, au premier abord, le triple intérêt des associations régionalistes, mais ce n'est pas tout ; car si cet intérêt est indéniable, le but moral et social de ces associations reste primordial et ne sera atteint que si chacun s'efforce d'y apporter sa part, si minime soit-elle. Et ainsi une grande chaîne de solidarité aux maillons de plus en plus nombreux s'étend entre les compatriotes d'une même région, et même plus loin, entre les diverses sociétés d'originaires. Et cela se comprend et découle automatiquement du fait que nos groupements réunissent, sans aucune distinction de caste, d'instruction ou de situation, tous les originaires d'un même département dans une même pensée amicale et fraternelle. C'est ainsi que l'industriel arrivé, le professeur agrégé ou le maître incontesté du barreau apporte sa part à la communauté et

peut aider le plus humble de ses compatriotes. Ici et là, des permanences sociales, des consultations gratuites, des centres d'accueil se sont créés. Le problème de l'accueil et du logement des étudiants et des stagiaires est particulièrement étudié, comme l'aide morale et matérielle apportée à ceux qui sont dans la peine. C'est ainsi que des visites d'hôpitaux sont organisées régulièrement et que des groupes de donneurs de sang sont même créés dans certaines sociétés.

Et une œuvre féconde s'est ainsi, peu à peu, développée. En voici quelques exemples concrets :

C'était, il y a quelques mois, le cas d'une jeune Toulousaine isolée dans la capitale et aperçue suivant seule le convoi de sa mère, morte asphyxiée en chambre d'hôtel, qui fut aussitôt « adoptée » par l'Association. C'était le cas d'un petit Guadeloupéen de 13 ans qui devait venir en France suivre une école de réadaptation et les parents n'osaient pas croire au « miracle », quand on leur a annoncé qu'une famille de compatriotes, dans le cadre d'une association, pourrait accueillir leur enfant pour les sorties de week-end et les petites vacances. C'était encore, il y a quelques jours, le cas de cette jeune Bretonne qui tentait, par deux fois, de se suicider et qui a été totalement prise en charge par une famille de compatriotes. Et, pour terminer ces exemples choisis entre beaucoup d'autres, un cas drômois : Un enfant, en août dernier, devait venir subir à Paris une grave opération à l'Hôpital des Enfants Malades. Sa mère veut l'accompagner, mais ne peut loger à l'hôpital. Elle nous écrit pour trouver un hôtel peu cher dans le voisinage, car ses moyens sont très restreints. Un de nos compatriotes lui offre spontanément son appartement !

Car, au milieu de toutes les sociétés provinciales à Paris, notre UNION FRATERNELLE, fondée en 1882, tient bien sa place. Peu importante du point de vue nombre, puisqu'elle ne groupe que 300 foyers, alors que les Ardéchois en ont plus de 1.500, son activité est grande. Pour certains, elle n'est qu'une association comme beaucoup d'autres où les membres sont heureux de se retrouver dans de joyeuses réunions où, dans un milieu amical bien sympathique, ils oublient quelques heures, leurs soucis journaliers. Elle est cela, bien sûr, mais c'est plus encore ! L.U.F.D. est, à Paris, une grande famille, une fraternité véritable, qui fait partager à ses membres, les joies, les peines et les soucis de chacun. C'est, surtout, un

lien très réel entre tous les Drômois de Paris et ceux du département. (N'avons-nous pas trouvé, cette année, 25 chambres pour loger nos étudiants ?). Le fait d'être à Paris les représentants d'un département entraîne le devoir de le représenter dignement, d'être le havre où le compatriote qui arrive ou qui a une affaire à y régler sait se réfugier, d'être le flambeau permanent de la flamme provinciale. Ne sommes-nous pas toujours prêts à accueillir et faciliter nos jeunes peintres venant exposer leurs œuvres, nos écrivains venant chercher leurs prix, nos sportifs venant défendre nos couleurs, et ce sont autant de joyeuses réunions !!! C'est ainsi que dans notre société, comme dans toutes les sociétés sœurs, un régionalisme du cœur et de l'amitié, vibrant de toutes ses fibres, s'épanouit de plus en plus et sur le même plan que le régionalisme intellectuel, économique ou touristique.

S. TIZIOU

La bataille de l'eau dans les Alpes du Sud

On sait l'âpre ténacité avec laquelle le jeune Etat d'Israël poursuit les recherches d'un or plus précieux encore que l'or noir : l'eau, et grâce auxquelles doit s'effectuer la fertilisation du désert du Neguev. Cette lutte se déroule également au cœur du Sahara. Demain, ce sera au tour de l'Europe, de prospecter des gisements encore insoupçonnés. Deux hydrologues allemands : MM. Keller et Claudius n'ont-ils pas estimé à 5 % seulement, le pourcentage du contrôle des eaux en circulation au sein de notre continent ?

D'autre part, aux prises avec une expansion galopante de la démographie, nous devons également faire face à des problèmes nouveaux : l'augmentation des besoins humains et industriels, et la lutte contre les pollutions, en attendant celle à entreprendre contre les émanations toxiques de l'atmosphère, ce qui sort du sujet traité.

On estime, en effet, à 50 litres, la quantité d'eau utilisée par personne et par jour pour la toilette, bains, usages ménagers, vulgarisation des machines à laver ; le lavage des voitures n'étant pas compris ! Dans le domaine industriel, les évaluations suivantes ont été enregistrées : 200 litres pour couler 1 kilo d'acier ; 600 pour confectionner 1 kilo de papier ; 800 pour tisser 1 kilo de soie artificielle, etc...

Les eaux usées sont restituées aux rivières et aux fleuves dont elles contaminent les cours. Jadis, les bactéries étaient détruites en grande partie, par les radiations solaires. De nos jours, la toxicité des produits évacués par les ménages et les industries, vient aggraver la situation. Les sociétés de pêche se trouvent trop souvent aux abois devant les amoncellements de poissons morts. La végétation subaquatique est, également, fort compromise. La stérilisation chimique menace le monde !

Au cours d'un congrès tenu à Nice en 1964, le docteur Bombard n'avait pas manqué de lancer un cri d'alarme.

« — Une gigantesque menace pèse sur la mer, avait-il déclaré. Il faut que les savants aident les Gouvernements à prévoir l'épuration de ces déchets. »

Devant le spectre de la famine s'étendant sur un tiers de l'humanité, la mer constitue des réserves inépuisables, sources futures de l'alimentation, qui doit être préservée à tout prix.

Plus récemment, le « Touring Club de France » est venu à la rescousse. Par la plume de M. E. Muret de Bort (mars-avril 1966), le scandale de « La mer, cette grande poubelle » a été mis en évidence.

« La mer, seule, constate l'auteur, peut nous sauver de ce déluge à rebours : le manque d'eau... Toute l'humanité qui travaille, use de poisons, et ces poisons, d'où qu'ils viennent, finissent dans la mer. »

Pourra-t-on jamais mettre un terme au délestage des hydrocarbures, au rejet des résidus des cales des pétroliers, aux épandages d'autres déchets qui ont déjà stérilisé l'étang de Berre, et ruiné les pêcheurs ? Et, problème autrement angoissant : les effets de la radioactivité sur le monde sous-marin ?

Mais remontons le cours des eaux, jusqu'à leurs origines alpestres, si nous nous en tenons à notre région. Dans un numéro spécialement consacré au barrage de Serre-Ponçon, le périodique : « Routes nouvelle » a réservé ses colonnes à une étude de M. Gaston Mahout, ingénieur principal des travaux agricoles des Hautes-Alpes.

« La région des Préalpes du sud, en raison de l'extrême sécheresse de son climat, écrit-il, est une des zones les plus pauvres de l'ensemble des montagnes. Elle englobe, à l'ouest, la Drôme-Sud constituant les Baronnies, région formant un bastion comprenant des bassins situés à 700 ou 800 mètres d'altitude, et les vallées relativement élevées des affluents de la rive droite du Buëch, avec des terres souvent composées de marnes compactes, pauvres en humus. »

Or, les Baronnies possèdent de nombreuses sources dont les eaux se perdent, faute de moyens de captation, barrages, etc...

Dans « Le Valentinois » du 3 février 1962, Jean Morelv avait mis l'accent sur le contraste entre les Alpes du nord et celles du sud, contraste qui avait déjà frappé

M. Vernet, maire de Valence, ainsi que M. Perreau-Pradier, préfet de la Drôme, auteur d'un intéressant ouvrage sur les Préalpes drômoises, publié en 1953.

Un projet de lac artificiel dans un resserrement de la vallée de l'Oule, aux dimensions de 1.400 mètres sur 10 et 40, avait été étudié en 1938, puis abandonné. D'autre part, un canal datant de 1651, situé dans les parages, avait été dégradé en 1949, par une crue du torrent. Le syndicat d'initiative des trois vallées : la Motte-Chalauçon, Cornillon, Cornillac, Rémuzat reprit le projet, avec subvention du Conseil général et du ministère de l'Agriculture, grâce à quoi 200 hectares purent être irrigués.

Le programme de 1950 comprenait, en outre, un crédit de près de 50 millions pour alimenter en eau potable 12 communes des Baronnies. Dans le domaine de l'irrigation, la répartition était la suivante : Près de 64 millions pour 709 hectares dans les Baronnies, 1.120 millions pour 3.040 hectares en Tricastin (sauf les cantons de Bollène et de Valréas), et, enfin, 8.700.000 F destinés à 424 hectares en Valdaine. Depuis la mise en service de la chute de Montélimar, des distributions par stations de pompage refoulant l'eau du canal sur les plateaux commandant la vallée, ont permis d'étendre le réseau d'alimentation.

« Dans les Préalpes, écrit M. Perreau-Pradier, l'époque de l'autofinancement individuel est dépassé. Il faut trouver des formules neuves pour donner d'urgentes solutions à des problèmes financiers vitaux.

Pourquoi, sur le plan national, ne serait-il pas possible d'aller plus loin, et d'admettre le principe des zones déshéritées méritant un traitement particulier ? »

Et l'auteur ajoute :

« Dans les Baronnies, la formule de lacs artificiels est à retenir. »

Ainsi, les nombreuses sources dont il a été question plus haut, sont-elles appelées à jouer un rôle non négligeable dans le domaine agricole, sportif et touristique.

Depuis, de nouvelles possibilités ont été découvertes. Le bassin de la Durance vient d'être fécondé par ses multiples barrages. On a constaté, récemment, des répercussions de leurs installations, dans le comportement de la Fontaine de Vaucluse, véritable baromètre hydrologique. Sous la signature de J. F., le « Dauphiné Libéré » du 5 octobre 1965 relata la réflexion suivante de Norbert Casteret : Depuis 4 ans, le niveau de résurgence n'atteint

plus le point zéro situé exactement à 22,32 m. au-dessous du niveau actuel, par suite de l'élévation sensible du niveau du lit de la Durance, phénomène consécutif à la normalisation de son débit, dû à la mise en service du barrage de Serre-Ponçon.

Il existe donc un phénomène de puits artésiens, précieux pour le chercheur. Jusqu'à notre époque, on croyait la Fontaine de Vaucluse alimentée par les infiltrations émanant du plateau d'Albion et du mont de Lure. Or, se référant aux travaux entrepris par M. Silvestre, en 1938, la section des chercheurs du Vaucluse entama des recherches, le 21 juillet 1957. Ces opérations devaient confirmer l'existence de l'itinéraire souterrain suivant : Monieux, Sault, Sèderon, Rosans, Embrun, Briançon, Modane, Moutiers, Bourg-Saint-Maurice, Chamonix, Cluses, Bonneville, Boège, Amphion, avec déviations par le Grand-Saint-Bernard, Aoste et Fenestrelle.

Les comparaisons révélèrent l'existence de cinq pertes du Léman alimentant, outre la Fontaine de Vaucluse, les débits du Massif Central. Enfin, des déviations furent relevées à Gordes. Certaines autres passent sous la Durance, s'engagent dans les failles du sous-sol de la Crau, et se perdent dans la mer, au large du golfe de Fos.

M. Munier a exécuté des croquis des rivières souterraines alimentant la Sorgue. Des recherches se poursuivent dans le Massif Central. De même, d'importants débits ont été détectés sur la Riviera, qui permettraient, une fois captés, de fertiliser le littoral, et de combattre efficacement les incendies de forêts.

Dans la région provençale de la Drôme, M. Coulet, assisté de M. Pouly, prospecte les contrées les moins favorisées. Négligeons le domaine technique, pour n'enviesager que les résultats acquis. Il en résulte de réelles possibilités dans la région de Montélimar et la plaine des Andrans. Mais les forages devraient, par endroits, descendre jusqu'à 120, voire 370 mètres. Il est regrettable qu'un certain nombre de puits aient été creusés à quelques mètres seulement de la nappe ou du courant. Dans cette plaine, véritable cuvette entourée de montagnes qui l'alimentent en eau, les nappes devraient affleurer de 14 à 25 mètres en sous-sol. L'existence de couches de marnes, constituant un bouchon, vient compliquer les recherches, du fait que les eaux se fraient une voie au-dessous du dit bouchon. Hors des dites zones, elles remontent par leur propre pression, d'où la nécessité d'études prélimi-

naires, géologiques et topographiques, très approfondies.

En dépit d'écueils, les micro réalisations doivent être poursuivies, ferme par ferme, multipliées et encouragées, comme le laissait entrevoir M. Perreau-Pradier, avec le concours des municipalités, des Conseils généraux et des Chambres économiques d'industrie et d'agriculture.

Parallèlement, à mesure des découvertes spéléologiques, il appartient aux grandes régions et aux ministères compétents d'entreprendre les forages à grandes profondeurs, d'après les cartes des cours d'eau souterrains. Le V^e plan a mobilisé les sommités politiques, techniques, administratives, professionnelles et syndicales de toutes les régions. Sur le plan européen, il serait opportun de prévoir la création d'un Comité de coordination et de répartition, de façon à permettre aux milliards engloutis au sein de notre planète, de prodiguer une rentabilité encore insoupçonnée.

M. Chaban-Delmas, Président de la Commission de développement économique de l'Aquitaine, devait, au cours d'une assemblée tenue à Bordeaux, en 1964, définir les grandes lignes d'une action commune.

« — Nous devons, conseilla-t-il, nous attacher à tirer le meilleur parti des moyens disponibles, développer l'esprit régional, nous appuyer sur l'unité économique et humaine. Nous travaillerons ainsi, pour notre région, pour la France et l'Europe ; car je suis convaincu que l'Europe sera régionaliste ou ne sera pas ».

Doublee de solides connaissances géographiques, géologiques et techniques, la radiesthésie est en voie de devenir une science composite, alliant l'intuition aux disciplines de base. Elle est susceptible de remédier aux incertitudes souvent angoissantes, de notre époque. Encore convient-il de regrouper selon leurs affinités naturelles, leurs possibilités et leurs besoins, les contrées intéressées par les efforts qui s'élaborent. Ne serait-ce qu'en leur faveur, le sud de la Drôme mériterait d'être exploré à fond, et rattaché à cette grande région de l'Alpe sèche, des Préalpes du sud, constituée par le pays de Provence.

Car la géographie a toujours fini par déterminer l'histoire et la politique, par lesquelles se manifestent les entreprises humaines (1).

Jean DE NEBRO

(1) Cet article est, bien tristement pour nous, posthume. Jan de Nebro nous a, en effet, quittés en novembre 1966.

Nostalgie rhodanienne

*Rhône de notre enfance à l'obsédant mirage,
Ton lumineux refuge aux longs jours de l'été
Nous marqua d'une empreinte où transparait l'image
Des vastes horizons que devrait ta clarté.*

*Pour nous, le fleuve-roi n'était qu'un ami tendre.
Les ans n'ont point terni ces intimes accords ,
Et malgré tant d'oublis je puis encore entendre
La confuse chanson qui montait de ses bords.*

*A nos pieds, le courant tumultueux s'écoule,
Les chalands alourdis péniblement hâlés
Saluent de leur sirène et soulèvent la houle
Venant mourir en clapotis sur les galets.*

*Là-haut, le vol aigu des migrateurs qui passe,
Au froid brouillard dans la grisaille du matin,
Et la barque, le soir, qui glisse vers la nasse
Où frétille le vif-argent de son butin.*

*Les sentiers inconnus chevelus d'herbes folles,
Le mystère de l'île où l'on n'aborde pas,
Les amères senteurs des vergnes et des saules
Et le limon puissant où s'enlisent les pas.*

*Le repos assoupi sous l'ombre qui délivre,
Fuyant le dur soleil pesant comme un fardeau,
Les jeux rieurs, les sains ébats, l'ardeur de vivre,
Et le frisson charnel de la fraîcheur de l'eau.*

*Les flammes du couchant sur la lône dormante
Et le calme irrisé de la nuit qui s'étend.
Puis soudain le mistral déchainant sa tourmente,
Et les flots hérissés sous la fureur du vent.*

*J'aime à la fois sa grande voix et son murmure,
Et je me sens meilleur de toute la beauté
Qui s'incline et se plie à ma faible mesure,
Comme un don somptueux superbement jeté.*

*Si l'homme avec audace asservit son domaine,
L'âme subtile échappe et garde sa grandeur.
Le fleuve suit sa marche immuable et sereine,
Le Rhône « dieu conquis », demeure un dieu vainqueur.*

PAUL MESSIÉ

Visage de Marie-Madeleine

Encore aujourd'hui, un mystère enveloppe la véritable identité de Marie-Madeleine.

La lecture des trois premiers Evangiles de Matthieu, de Marc et de Luc ne nous la révèlent pas d'une manière explicite. On la devine. Tout au plus est-on en droit de supposer que c'est de la Pécheresse de Magdala qu'il s'agit lorsqu'on nous représente cette femme qui, après avoir brisé le col du Vase d'Albâtre, versa le contenu du parfum rare qu'il contient sur la tête et les pieds du Seigneur pour les essuyer, enfin, avec sa chevelure...

Matthieu et Marc situent la scène à Béthanie chez Simon le Lépreux. Luc, plus discret, parle simplement d'un repas chez « un » Pharisien et « d'une femme », d' « une pécheresse » de « la Ville » (Laquelle ?), qui, elle aussi, brise le col d'un vase d'albâtre et oint la tête et les pieds du Christ du parfum qu'il contenait... et sèche également ses pieds et sa tête avec sa chevelure...

Rien ne désigne cette « Marie-Madeleine » que nous considérons, pourtant, aujourd'hui, comme le seul et premier témoin de la Résurrection du Christ.

Et, depuis près de vingt siècles, un nombre considérable d'exégètes sacrés tentent d'apporter quelque lumière sur ce mystère.

Disputes, controverses parfois passionnées, interprétations plus ou moins fantaisistes, hagiographies de différentes Ecoles, l'Ecole Biblique de Jérusalem, elle-même, n'ont pu apporter encore aucune solution valable à ce problème passionnant de l'exacte identité de cette fille de Magdala qui aimait Jésus et que Jésus aimait.

Et pourtant toute une floraison de sanctuaires s'étend sur le monde entier en l'honneur de sainte Marie-Madeleine, porteur de lumière et patronne des Apôtres.

Aussi bien, est-on tenté de penser que les travaux de tant d'exégètes se sont limités à la seule étude des trois premiers Evangiles et que le quatrième, pourtant le plus important à ce sujet, celui de Jean, a été négligé. Je n'oserais dire que peut-être nous devons une négligence aussi regrettable, à l'esprit de certains critiques qui ont sans doute trouvé ce texte trop précis, trop clair, et parce qu'il ne laisse subsister aucun doute sur la véritable identité de celle qui y est exactement nommée Marie de Magdala, sœur de Marthe et de Lazare, ressuscité par Jésus.

Il paraît, d'ailleurs, suffisant de relire ce texte d'importance capitale pour qu'il ne reste plus place à aucune interprétation partisane ou fantaisiste, tant il nous révèle avec une implacable précision le véritable et magnifique visage de la Magdaléenne.

Par deux fois, l'Evangéliste Jean précise d'une manière formelle qui était Marie-Madeleine.

La première, lorsqu'il relate la résurrection de Lazare :

« Il y avait un homme malade, Lazare de Béthanie, village de Marie et de sa sœur Marthe. Cette Marie était celle qui oignit le Seigneur de parfum et lui essuya les pieds avec ses cheveux. C'était son frère Lazare qui était malade. Les deux sœurs envoyèrent donc dire à Jésus : « Seigneur, celui que tu aimes est malade. »

Je ne crois pas qu'il soit utile d'insister au sujet de cette présentation, on ne peut plus claire, de la Famille de Béthanie.

Jésus connaissait donc Lazare et le fréquentait depuis longtemps ainsi que Marthe et Marie. Cette dernière ne peut donc être ni la Samaritaine, ni la femme adultère, ni aucune autre quelconque, mais bien celle dont parlent si confusément les trois premiers Evangélistes.

La scène de la Résurrection de Lazare est assez présente à toutes les mémoires pour nous dispenser de reproduire ici le Texte de saint Jean.

Nous savons, désormais, qui est Marie-Madeleine.

A l'appui de ce premier texte, et comme pour le renforcer, nous en trouvons un deuxième non moins probant. Celui relatif à l'onction de Béthanie.

« Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie où se trouvait Lazare qu'il avait ressuscité des morts. On lui

offrit là un repas. Marthe servait. Lazare était l'un des convives. Marie, prenant une livre de parfum de vrai nard, très coûteux, en oignit les pieds de Jésus et les essuya avec ses cheveux et la maison s'emplit de la senteur de ce parfum... »

Il apparaît donc que Marie-Madeleine répéta le premier geste pour la deuxième fois chez son frère Lazare, ce qui semble l'identifier avec cette « femme » que ne nomment pas les trois premiers Evangélistes. Car il paraît vraiment surprenant et improbable que différentes « femmes », en des lieux différents, aient pu ainsi, répéter le même geste.

Jean, enfin, indique très nettement que sur le Calvaire « près de la croix de Jésus se tenaient sa mère, la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas et Marie de Magdala. »

Plus de précision nous est donnée, encore lorsqu'il narre la scène bien connue du « Tombeau vide » et il faut le reconnaître, qui ne concorde pas exactement avec les textes de Matthieu, de Marc et de Luc.

« Le premier jour de la semaine, Marie de Magdala se rend de bonne heure au Tombeau, alors qu'il faisait encore sombre et elle voit que la pierre a été enlevée du tombeau. Elle court, alors, trouver Simon Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait... »

Il est important de remarquer et de noter qu'il ne s'agit uniquement, dans cet Evangile, que de Marie de Magdala et non plus de ces « plusieurs femmes » dont il est parlé dans les trois autres textes.

Ce qui indique de la façon la plus absolue que Marie de Magdala fut bien le premier témoin de la Résurrection et la première à porter le Message divin à ses frères. Ceci lui confère incontestablement le titre de premier Apôtre et de patronne des Apôtres.

Enfin, pour en terminer avec les textes évangéliques, il importe de souligner cette marque indiscutable de l'élection divine qui confirme la faveur insigne dont Marie de Magdala fut l'objet de la part du Dieu vainqueur de la mort. C'est en effet, à elle seule qu'il apparaît pour la première fois en sortant du tombeau. C'est elle seule qu'il charge de prévenir les Apôtres, elle seule qu'il choisit pour porter le premier témoignage de sa puissance et de sa gloire.

La scène mémorable du « noli me Tangere » est assez connue, et a été assez traduite par la poésie, la peinture,

la musique et toutes les formes de l'art pour me dispenser de relire ce magnifique verset qui termine comme une apothéose, l'Evangile de saint Jean et nous laisse sur les paroles du Christ à Marie de Magdala : « Va trouver les frères et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. »



Telle est cette femme dont il importe de fixer le splendide et véritable visage, si l'on veut bien considérer que toute l'évangélisation primitive de la Provence, d'abord, et de la Gaule romaine, ensuite, trouve son origine dans cette barque fragile et miraculeuse qui n'eut pour voilure que l'opulente chevelure déployée de la Pêcheresse pardonnée qui amena Marie de Magdala et ses frères de Béthanie jusqu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Sujet d'importance, encore, pour ceux qui veulent bien se pénétrer de l'immensité des trésors de la Grâce que le Christ a accordée à la France en lui envoyant comme premier Messager de son Evangile, le premier témoin du plus grand et du plus indiscutable de ses Miracles.



Bien sûr, nous savons bien que la Légende s'est complue à orner de riches enluminures la merveilleuse histoire de la Magdaléenne. Il ne faut, *pas* le regretter, mais, bien au contraire, garder toute notre indulgence pour ces foules dont l'ardente ferveur ne veut voir ses saints et ses héros qu'à travers la transparence célestement irisée d'un vitrail ou dans la puérilité de quelque image savamment colorisée.

Le sujet s'y prête si bien que de nombreux artistes ou poètes n'ont pu résister à la tentation de nous présenter Marie-Magdeleine revêtue de l'harmonieuse lumière d'un rêve tout rempli du sourire de la grâce, de la beauté et de l'amour.

C'est ainsi que nous devons à l'originalité de certaines imaginations fertiles, une profusion de « Marie-Magdeleine » aussi inattendues que fantaisistes. Et ceci sous toutes les formes de l'art : roman, théâtre, opéra, poésie. Car le mystère reste entier en ce qui concerne la vie de la Pêcheresse avant sa rencontre avec le Christ.

Je ne citerai que deux exemples qui méritent, par leur qualité, toute notre attention :

Le R.P. Bruckberger O.P. quelque peu d'avant-garde, la présente comme issue d'une grande famille saducéenne vivant sur les bords du lac de Génésareth en Galilée. Elevée à la grecque, elle aurait été Grecque jusqu'au bout des ongles... dit-il. Belle, insolente, et sensuelle, elle aurait vécu entourée de musique et de jeunes snobs parfumés, dansant admirablement, lisant à l'occasion les Discours de Diotime du « Banquet » sur l'amour libre, meilleur moyen, paraît-il, pour accéder à la Sagesse. Son modèle était Phryné, la courtisane, et elle s'intéressait beaucoup à l'histoire de cette Cléopâtre la Magicienne et charmeuse de serpents... Aussi rêvait-elle d'être à la fois Phryné et Cléopâtre. Fleur parfaite des paganismes grec et romain, l'auteur nous la montre parfaitement capable de profaner, comme Phryné, les Mystères d'Eleusis et de renouveler devant la Cour d'Hérode, le geste immortalisé de Phryné devant le Tribunal des Eléates...

Marie de Magdala rêvait-elle de jouer Phryné à la Cour d'Hérodiade et de Salomé ? Qui le saura jamais ? L'Évangile nous dit simplement que sept démons habitaient son corps et que ces sept démons furent chassés par Jésus !

Car la Magdaléenne lisait parfois dans la Bible l'Histoire de Judith et de la ravissante Esther, introduite dans le Harem du grand Assuérus par le Vieux Mardochée... Lorsqu'un jour, le regard de la Phryné de Magdala rencontra celui de Jésus de Nazareth... C'est ici que le R.P. Bruckberger abandonnant le rêve ou la fiction veut bien rouvrir l'Évangile et retrouver Marie-Madeleine telle que nous la révèle saint Jean.

Plus près du texte évangélique, bien qu'encore séduite par la magie de la fiction, Madame Simone Chevallier, nous dépeint une Marie-Madeleine dans le cadre de la villa de Magdala et de la maison de Lazare plus vraisemblable, sans doute, mais considérablement romancée, en même temps que talentueusement poétisée.

Combien d'auteurs, séduits eux aussi par le charme d'un visage aussi beau, ont succombé à cette tentation d'intercaler le roman dans les Évangiles ? Aussi bien, n'ai-je choisi que ces deux exemples, les meilleurs, pris parmi quelque 150 ouvrages proposés à nos méditations.



A mon tour, succombant, sans doute avec plus de modération, aux effets passionnants de tels charmes et par d'autres chemins, j'ai essayé de suivre Marie-Madeleine.

Mais, je n'ai vraiment trouvé la trace réelle de ses pas qu'à partir du moment où, touchée par la grâce du Pardon, elle s'apprête à quitter la somptueuse villa de Magdala pour revenir à Béthanie dans la Maison de Lazare. Car nul ne sait rien de sa vie, de ce passé avec lequel elle a brutalement rompu, avant cet instant de sa rencontre avec le Prophète. Nous savons seulement que « sept démons habitaient son corps et qu'ils en furent chassés ».

Dès le moment de cette rupture invraisemblable, avec toute une vie de paganisme et de péché et depuis ce moment seulement, elle apparaît aux yeux des croyants plus près de nous, plus vraie, plus accessible et plus humaine tout en restant toute enveloppée de la Lumière surnaturelle et sobre des Evangiles et toute parée de cette incomparable beauté que rend à l'âme repentie la plus souillée, la grâce ineffable du Pardon Divin, en même temps que le radieux éclat de toute sa pureté retrouvée.

Tel est le visage de cette pécheresse pardonnée qui éclaire les sept Tableaux du Drame Sacré que je viens de terminer et qui n'a pas d'autre prétention que celle de vouloir expliquer les profondes raisons qui ont permis à Marie-Madeleine de choisir cette PART que le Christ propose aux hommes, comme étant la « meilleure ».



Depuis bientôt vingt siècles, des foules nombreuses ne cessent d'affluer vers cette célèbre grotte de la Sainte Baume, dressée comme un phare pour illuminer toute notre joyeuse terre de Provence. Cortèges de rois, de princes, d'écrivains, d'artistes et de saints, pèlerins venus des quatre horizons du monde sont montés vers ce rocher encore tout embaumé des parfums de cette Magdaléenne, considérée aussi bien par l'Histoire profane, que par l'Histoire Sacrée et même la Légende, comme la première Contemplative de la Gaule Romaine, et il faut le répéter : le premier Témoin de la Résurrection.



De même qu'une minuscule goutte de rosée peut contenir toute l'image du Soleil, certaines âmes reflètent toute la splendeur de la lumière qui les éclaire. Ainsi, nous apparaît, dans l'Evangile de saint Jean et selon la tradition chrétienne, cette Marie de Magdala, dépouillée de toute auréole légendaire et de tous ornements inutiles. Ainsi, se révèle-t-elle à nous, aujourd'hui, toujours vivante, malgré la suffisance des destructeurs et le snobisme spectaculaire de trop de cuistres « parcheminés »... toujours présente, après vingt siècles qui, tels un fleuve au cours lent et majestueux, ont roulé, à la fois, des vagues de beauté et de laideur, d'amour et de haine, de ténèbres et de lumière. Vingt siècles sans cesse troublés par les puissances infernales du Mal mais toujours éclairés par les puissances Célestes du Bien.

Et telle est bien, enfin, cette Magdaléenne, continuant à verser sur le Monde son parfum sacré et telle que je me plais à la peindre pour qu'on la reconnaisse : Sublime et triomphante héroïne de l'Amour, dans l'âpre et implacable combat, que se livreront sans merci, jusqu'à la fin des temps, l'Ange de Dieu et l'Ange Maudit, sur la Terre des Hommes.

Pierre GIBERT

UN BON CURÉ

*Bien des ans ont vécu depuis que la paroisse,
Un soir d'été, vous vit arpenter le chemin.
Vous aviez dans le cœur une secrète angoisse,
Car changer de pays, c'est changer de destin.*

*Mais vous venez ici de faire une œuvre immense,
Durant tous ces longs mois qui viennent de finir,
Tout en semant pour nous, l'immortelle semence,
Vous n'avez fait qu'aimer, pardonner, et bénir.*

*Vous avez baptisé, distribué l'hostie,
Vous avez sans repos, propagé votre foi,
Et vous avez tracé, pour l'éternelle vie,
Sur les caveaux béants, le signe de la croix.*

*Vous avez été bon, sans aucune faiblesse,
Vous avez été fort, sans aucune fierté,
Vous avez éloigné des âmes la bassesse,
Et vous avez aux durs, enseigné la pitié.*

*Vous avez tout donné pour ce petit village,
Votre temps, votre cœur, votre sérénité,
Votre esprit, pour qu'enfin, et cela sans partage,
Tous les vivants soient purs, tous les morts délivrés.*

*Dans ce petit pays, je le sais, on vous aime,
On dit, quand vous passez : « C'est notre bon curé : ».
Comment pourrais-je mieux terminer ce poème,
Ecrit pour les pécheurs que vous avez sauvés.*

MARIE LAURANDRÉE

L'équipement de notre vallée du Rhône durant ces quinze dernières années

Le développement des installations qui utilisent ou voisinent le cours du fleuve et, notamment, le long de notre département, transforme le paysage et apporte un potentiel considérablement accru à notre pays.

Nous ne parlerons ici que de l'équipement du Rhône et de l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte.

Nombre d'autres installations mériteraient d'être citées soit pour leur amélioration, leur transformation, ou leur création nouvelle.

Mais le sujet proposé est déjà si vaste (et l'exposé en est beaucoup trop concentré déjà) qu'il n'est guère possible d'aller au-delà.

Nous souhaitons seulement qu'il intéresse et attire.

*
**

Depuis 1952, date à laquelle ont commencé les travaux de l'usine hydraulique de Donzère-Mondragon, trois autres usines de même type se trouvent aujourd'hui en fonctionnement : Montélimar, Logis-Neuf, Beauchastel. Bientôt celle de Bourg-les-Valence suivra et, plus tardivement, celle de Saint-Vallier.

Et ces usines s'étagent, ou s'étagèront, au fil de l'eau, c'est-à-dire, le niveau de l'une commençant au débouché de l'autre.

Pourquoi cette concentration dans notre pays qui constitue sensiblement le tiers central de la vallée, entre Lyon et Arles ?

Elle est essentiellement due à la forte pente du fleuve, en cette partie de son parcours, atteignant une

moyenne de 0,80 m. par kilomètre, soit, en 120 kilomètres, causant une dénivellation de plus de 90 mètres, alors qu'en amont, comme en aval, la pente ne dépasse pas 0,50 m. par kilomètre, soit près de la moitié.

Ajoutons que, dans cette zone, le Rhône reçoit l'appoint important de l'Isère.

Notre région est donc la partie idéale pour obtenir au plus tôt le maximum d'énergie.

Et, pour mettre en relief l'importance de celle-ci, je procéderai par comparaison avec la consommation de la traction électrique sur la S.N.C.F.

Or, pour ne parler que de nos quatre usines déjà en service, de Donzère à Beauchastel, la puissance totale qu'elles fournissent est de 6 milliards de kw/h par an.

Et la consommation de la traction électrique pour toute la S.N.C.F., en 1964, s'est élevée à 3 milliards 650 millions de kw/h et à près de 5 milliards en 1965,

Nos quatre usines couvrent donc très au-delà les besoins de la S.N.C.F. en ce domaine, et suffiront largement pour la totalité de l'électrification prévue, déjà réalisée à 80 %.

Ces quatre usines représentent également 6 % de la puissance globale des usines thermiques et hydroélectriques, déjà installées en France. Je dis, actuellement, car l'équipement du Rhône en est, environ, à sa moitié, et atteindra avant dix ans, la puissance totale prévue, soit 16 millions de kw/h.

**

La deuxième conséquence de l'aménagement du Rhône concerne la navigation.

C'est l'évidence même que les canaux d'aménée ou de fuite des usines ont d'abord une pente très douce et régulière puisqu'elle s'abaisse à 5 cm. par kilomètre, soit 10 à 14 fois moins que les pentes du fleuve déjà citées. Et la vitesse du courant est continue et moins rapide, de l'ordre de 1,50 m. à la seconde, alors qu'auparavant, la région du Teil constituait une difficulté majeure, un véritable goulot pour la navigation, avec son courant de 3,50 à 4 m. à la seconde.

La durée du parcours est sensiblement réduite de moitié, malgré le franchissement des écluses, d'une durée moyenne de 20 minutes au plus.

Enfin, les bateaux peuvent avoir un plus fort tirant d'eau, limité sur le fleuve à moins de 3 m., ce qui permet d'augmenter leur capacité de tonnage.

Il s'ensuit une transformation profonde des moyens de transports qui doivent être adaptés aussi aux écluses, les anciens remorqueurs ne pouvant plus les franchir.

Déjà avant la dernière guerre, des péniches automotrices profilées comme des bateaux de mer, apparaissaient sur le Rhône. D'une longueur de 75 à 80 m. environ, leur capacité de transport est de 800 tonnes (au lieu de 500 tonnes) et la puissance de leur moteur, et la régularité des canaux, leur permet aisément de halier à leur tour, une barque de 500 tonnes.

Et c'est d'après leur longueur que l'on a fixé celle des écluses.

Celles-ci ont 195 m. de long chacune et 12 m. de large, pouvant donc contenir aisément deux péniches automotrices ou une péniche et sa barque. Et la construction de ces péniches est poursuivie activement.

*
**

Mais un nouveau mode de navigation prend naissance sur le Rhône et se trouve déjà en usage sur la Seine et le Rhin, nettement plus efficace. Il s'agit de la navigation poussée.

Le convoi est composé de quatre barges de 38,50 m. de long chacune, jumelées deux à deux, et les deux premières directement suivies par les deux suivantes et liées à celles-ci, en sorte que cet ensemble est monobloc.

Et le bateau moteur n'est plus le remorqueur qui tire, mais son avant vient s'encaster entre les deux barges arrières, auxquelles le bateau, dès lors pousseur, est solidement relié pour ne plus faire qu'une seule unité.

Ce mode de poussage a le gros avantage d'offrir à l'avancement une beaucoup plus faible résistance que celle des cinq éléments indépendants. La conduite est plus aisée en convoi monobloc ; un timonier au lieu de cinq suffit à cette conduite.

La longueur totale des quatre barges ajoutée à celle du « pousseur » n'atteint pas les 195 m. d'une écluse. Le train complet peut passer en une seule fois.

Il en résulte aussi qu'un train poussé correspond, en tonnes transportées, à cinq péniches automotrices, et à une économie de puissance de l'ordre des deux tiers.

Mais il y a plus. La navigation s'est faite, jusqu'ici, de jour seulement.

Or, péniches automotrices, comme les pousseurs, sont, partiellement déjà, et seront entièrement équipés de radars, afin de permettre la navigation de nuit.

Et, corrélativement, apparaîtront sur les canaux des bouées lumineuses, comme des phares aux écluses.

Le trafic, avant la guerre, ne dépassait pas 950.000 tonnes. Il a atteint le double en 1963 et parviendra, en 1972, date à laquelle on escompte la fin de l'équipement complet du Rhône en usines hydroélectriques, à plus de 3 millions de tonnes, en liaison par le barrage de Pierre-Bénite, la Saône calme et les canaux avec la Moselle et le Rhin à la mer du Nord. Deux mers se rejoindront.

**

Le deuxième sujet de cet article a trait à l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte.

Je vais m'efforcer de rendre tangible l'objet auquel répond cette usine dans l'économie nucléaire du pays, après avoir donné les traits essentiels de sa constitution et le principe de son fonctionnement.

Et il faut bien commencer par la matière de base, c'est-à-dire l'uranium.

Je ne citerai que deux chiffres.

L'uranium naturel, extrait de son minerai (la pechblende U 02) se présente comme un mélange très inégal de deux isotopes de l'uranium.

— l'un, en proportion de 99,3 % et de masse atomique 238 ;

— le second, en proportion beaucoup plus réduite, de 0,7 % seulement, et de masse atomique 235, un peu plus légère.

Et si ces deux isotopes, comme tous les isotopes d'un même corps simple d'ailleurs, ont les mêmes propriétés chimiques, ils n'ont pas les mêmes propriétés physiques, et notamment dans le domaine de la radioactivité.

L'isotope 238 est relativement peu radioactif puisqu'il constitue la quasi totalité de l'uranium naturel dans le sol, en comparaison de l'isotope 235 qui, au contraire, est violemment radioactif. Et si la proportion de celui-ci, dans le mélange, atteint 95 % contre 5 % d'isotope 238, on est parvenu au stade recherché pour les besoins militaires, c'est-à-dire à la matière fissile.

Mais, entre l'uranium naturel et ce point d'aboutissement, il existe plusieurs paliers ou la proportion grandissante de l'isotope 235 ajoute des effets radioactifs progressifs et parfaitement utilisables pour des besoins autres que ceux des armées.

Ces paliers sont au nombre de quatre.

Lorsque l'enrichissement du mélange des deux isotopes en isotope 235,

— passe de 0,7 % à 2 % d'abord, puis de 2 à 5 % ensuite, l'énergie rayonnée, par gramme d'uranium, double d'abord et quintuple ensuite.

Ces deux paliers d'enrichissement sont réservés uniquement aux centrales nucléaires et aux besoins médicaux.

C'est ainsi que la centrale nucléaire de Chinon, d'une puissance actuelle de 70.000 kw/h. pourra passer à la puissance de Donzère-Mondragon, soit 300.000 kw/h., lorsque Pierrelatte lui fournira le mélange enrichi à 5 % ;

— le troisième palier atteint une proportion de 25 % en Ur 235 ; c'est le stade des moteurs marins nucléaires, ou de certains réacteurs d'essais, de même que de cas extrêmes de besoins médicaux ;

— et quand la proportion parvient aux 90/95 % d'isotope 235 déjà cités, c'est la bombe atomique, ou certains types de moteurs marins à très grand moyen d'action et des réacteurs de recherche qui l'utilisent.

Or, ces divers échelons se retrouvent justement dans l'USINE DE PIERRELATTE.

— le premier étage d'enrichissement à 2 % est réalisé par l'usine dite basse ;

— le second étage d'enrichissement à 5 % est réalisé par l'usine moyenne ;

— le troisième, poussant jusqu'au 25 %, par l'usine haute ;

— le dernier étage, allant à 90/95 % d'Ur. 235, étant atteint par l'usine très haute (étage de tête).

Ainsi, se distingue le schéma de la constitution fondamentale de l'usine de Pierrelatte, et la connaissance de la destination des produits de ses divers étages.

Mais comment cette séparation isotopique se fait-elle ? Car, pour obtenir un enrichissement en isotope 235, il faut bien écarter des isotopes 238.

Il s'agit là d'un phénomène purement physique, consistant en la séparation de deux corps de masse atomi-

que différente, c'est-à-dire de densités différentes, l'isotope 235 étant très légèrement plus léger (à 3 neutrons près) que l'isotope 238. Il se complique cependant du déplacement des molécules.

Le procédé universellement adopté, aussi bien aux U.S.A., en Grande-Bretagne et, maintenant, en France, consiste en une diffusion gazeuse à travers des parois poreuses.

C'est, en comparaison d'autres procédés possibles, le plus économique, et malgré de sérieuses difficultés restantes, le plus techniquement accessible.

L'uranium naturel se trouve combiné au fluor pour constituer un corps stable, l'hexafluorure d'uranium, — et le fluor, ne présentant qu'un isotope, ne saurait compliquer la séparation des deux isotopes de l'uranium.

Mais le produit en question n'est gazeux qu'à partir de 60° et déjà à 65° des équilibres de phases se produisent (solide, liquide et gazeux en un point triple). En sorte que tous les circuits de circulation, compresseurs et diffuseurs compris, doivent être à cette température de 60°, sans la dépasser de quelques degrés seulement, et sans tomber au-dessous pour éviter des cristallisations, c'est-à-dire des engorgements de circuits.

De plus, ce gaz est très agressif : il exige des alliages très particuliers, aciers inoxydables au nickel-chrome, ou alliages d'aluminium et de magnésium (Ag 3). Même les roulements des compresseurs et des machines tournantes doivent être à l'abri de ce gaz.

Et celui-ci, enfin, ne saurait supporter aucune trace d'humidité, ce qui pose déjà un énorme problème.

Ces conditions remplies, le gaz est poussé à faible pression devant les parois poreuses, de l'autre côté desquelles on crée une légère dépression.

Et l'isotope le plus léger passe le premier, pour une raison cynétique, mais en très faible proportion à chaque présentation, de l'ordre du millième, en sorte qu'en partant de l'uranium naturel, plus de dix mille cyclages sont nécessaires pour aboutir à l'enrichissement à 90 % en isotope 235.

Or, tous ces cyclages doivent s'opérer simultanément et représentent chacun un circuit distinct de circulation : c'est dire la multiplicité de compresseurs, diffuseurs, nappes et cascades de tuyauteries qui constituent les installations.

La paroi poreuse, à son tour, doit répondre à des impératifs indispensables.

Le rayon des pores doit être, au plus, égal au deux cent millième de millimètre, parce que le libre parcours d'un molécule, c'est-à-dire la distance moyenne qu'elle parcourt avant d'en heurter une autre, est de cet ordre de grandeur. Et le rendement de la diffusion serait considérablement réduit si, à travers le diffuseur, deux isotopes conservaient des chances de se rencontrer, c'est-à-dire de se détourner de leur trajectoire.

Ceci montre que l'USINE DE SEPARATION ISOTOPIQUE DE PIERRELATTE est le fondement même, et la clé de voûte de l'industrie nucléaire en France, absolument obligatoire pour notre indépendance dans ce domaine.

J'achèverai en disant que les études sur la diffusion gazeuse ont commencé, en France, en 1953, et la décision de construire l'usine a été prise en 1958. Elle sera terminée en 1967.



Tels sont deux aperçus des réalisations gigantesques dont notre vallée est témoin et qui la marquent profondément.

Et cela ne va pas sans de gros sacrifices de la part des anciens accrochés à leur terre.

Une page d'histoire vient d'être tournée à l'égal de celles qu'ont gravées dans la pierre, au cours des ans, les bâtisseurs d'autrefois, chers à Mistral.

Eux aussi ont osé entreprendre des œuvres grandioses, avec des moyens combien limités, mais déjà conséquents.

Les moyens d'aujourd'hui sont au centuple.

L'ouvrage est maintenant immense et anonyme, mais appelle toujours la foi pour l'entreprendre et le cœur pour le mener à bien.

Robert GREFFE

L'Art du Poète

*Il ne s'affirme pas dans un style emphatique,
Dans un discours rimé, fut-il pourvu d'esprit,
Ou dans l'abandon même à certain flux lyrique,
Voire à l'entraînement des mots que l'on écrit.*

*Pas davantage, il n'est dans les flots d'éloquence
Où la raison se perd, faute d'humilité ;
L'œuvre naît de l'effort et, de par son essence,
Ne doit point recourir à la facilité.*

*Oui, c'est l'humaine loi, l'Art atteint le sublime
Au prix seul d'un intense et patient labeur,
Ici-bas, rien de beau, ni de grand, ne s'exprime
En le temps d'un soupir, avec quelque bonheur.*

*Mais encore faut-il, ô bien-aimé poète,
Que de ces vers parés d'effets harmonieux,
Monte, comme un chant pur, de ton âme secrète,
Qu'on y sente, du cœur, cet élan merveilleux.*

*Qu'en ce vaste Univers, la plus petite chose
Que le Ciel t'ait donné le pouvoir d'observer,
Exalte ton génie et que ta voix s'impose
A tous ceux dont l'esprit désire s'élever.*

*Module, à l'infini, ces hymnes de la vie :
L'extase ou la douleur, l'héroïsme ou l'amour ;
Des grands Maîtres passés, la gloire t'y convie,
Sois leur digne suivant jusqu'à ton dernier jour.*

*Reste à jamais l'espoir de ce Monde en délire,
Où l'homme doit survivre à quel rythme insensé.
Et d'Apollon, demeure héritier d'une lyre,
Si riche, qu'à ses chants les Muses ont dansé.*

*Alors, viendra ton tour de gravir le Parnasse
Où comme tes aînés, tu tiendras ce flambeau
Dont la flamme d'argent, bravant le temps qui passe,
A rayonné, sans trêve, au-delà du tombeau.*

*Et quand les deniers feux de ton soleil d'automne
Auront sonné le glas de ton être charnel,
Toujours, le souffle ardent qui tressa ta couronne,
Inspirera cet Art au prestige éternel !*

ANDRÉ MALLEIN



In mémoriam

M. l'Abbé BOISSE (1898-1966)

Il est parti, très brusquement, le 23 février, jour du Mercredi des Cendres. Son départ a causé un grand vide à l'Académie Drômoise, dont il avait fini, il y a deux ans, après des instances répétées, par accepter d'être Vice-Président. Et notre peine, immense, demeure. Il faut dire, parce que c'est la vérité, qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'être notre Président. Mais il avait l'humilité de sa science et de sa très grande valeur ; comme la pudeur de ses qualités de cœur et d'âme. C'était presque un saint ; mais il se serait violemment fâché si on l'avait prétendu devant lui. Quel brave homme ! Quel grand savant ! Quel saint prêtre et quel ami délicieux !

L'archiprêtre Louis Boisse, malgré une apparence extérieure qui pouvait tromper un observateur insuffisamment attentif, était loin d'être d'une excellente santé et nous l'avons surpris, plus d'une fois, écrasé de fatigue. Nous avons remarqué, aussi, son essoufflement : c'est bien une crise d'asthme, qu'il n'a pu surmonter, qui est responsable de sa mort subite ; cette mort qui nous navre.

Du moins, nous, ses confrères et ses amis, ne l'oublierons-nous jamais et tâcherons-nous de suivre son exemple ! Il était bon et indulgent. Il savait pardonner, en dépit, peut-être, d'une susceptibilité de prime abord, rançon d'une très vive sensibilité ; et il cherchait toujours à prendre la dernière place. Il savait merveilleusement dire merci. Ce qui n'est pas courant de nos jours.

Absolument exquis, ne se prenant pas au sérieux malgré une science et une érudition, véritablement effaran-

tes, qui le faisaient connaître, apprécier et admirer, par les spécialistes de l'archéologie et de la protohistoire en France, voire dans une partie de l'Europe, l'abbé Boisse était, dans le clergé et à l'Académie, le modèle des confrères et des amis. Des Pères, aussi, car, à tout, il préférait d'avoir conquis le cœur et la confiance de ses paroissiens.

Nous les avons vus, tristes et pleurant avec nous, ces gens des Granges-Gontardes, près de Donzère, lors des funérailles grandioses et simples de leur curé, funérailles qui avaient attiré une foule énorme, quasi inconcevable. La plupart d'entre eux l'ont conduit à sa dernière demeure, au pays natal de Montjoyer dont il avait, voilà bientôt quarante ans, écrit l'histoire. Tous l'aimaient et tous savaient ou devinaient quel grand savant, sacrifiant beaucoup de temps, donnait tout son zèle pour eux et pour leurs enfants.

Il ne négligeait, même, pas les loisirs de sa paroisse et organisait, avec une minutieuse exactitude, des défilés historiques — qu'on venait voir de très loin — et au cours desquels on pouvait admirer Clovis ou Septime-Sévère.

Un peu poète certainement aussi, l'abbé Boisse avait la passion de l'archéologie, de l'histoire romaine, des monnaies, des squelettes, de la terre sigillée, des souvenirs deux fois millénaires, des vieilles églises et des sanctuaires primitifs. Quel guide c'était ! C'est à peine avec une taquigne exagération que quelqu'un pouvait dire de lui :

— Tout ce qui est postérieur à Dioclétien l'intéresse beaucoup moins...

Les fouilles du « Logis de Berre » l'avaient, en tout cas, passionné, et il avait chez lui un tout petit musée de très grand prix. Et, partout, des notes, des monceaux de notes : beaucoup plus que des ouvrages publiés. Espérons que tout ce trésor de science, de recherche et d'érudition, tombera dans des mains expertes et savantes. Il y a, heureusement, des gens très compétents jusque dans la propre famille du défunt curé des Granges-Gontardes.

Sérieux, consciencieux et scrupuleux, l'abbé Boisse aimait vérifier l'origine des choses et des textes. C'est indispensable ; surtout dans les disciplines scientifiques qu'il pratiquait. Mais il ne plaignait pas sa peine, ne reculant pas devant un voyage, en France ou à l'Étranger. Une fois ou deux, à ma connaissance, il était allé en

Espagne, terre très marquée par la domination romaine. Et il savait raconter ses déplacements avec humour.

Du reste, les plaisanteries et les petites histoires, irréprochables toujours, mais auxquelles on ne pouvait résister sans rire, constituaient un de ses domaines de choix et quel plaisir, quel amusement, c'était de se trouver à table avec lui. Le cher abbé aurait bien mérité un « Doctorat en malice blanche » ; car il était dépourvu de la moindre méchanceté. Et je voudrais terminer en parlant encore de sa bonté, de son authentique charité. Sa cure était la maison de tous : surtout des pauvres et des malheureux. Les savants et les ignorants s'y pressaient.

On a certainement abusé, plus d'une fois, de son hospitalité. Il accueillait et recueillait, parfois, tous ceux — prêtres ou laïcs — qui avaient besoin de lui. C'est pourquoi nous ne sommes pas inquiets du sort de ce bon prêtre dans l'autre monde : « Il a su s'acquérir des trésors qui ne périssent pas » et « bon et fidèle serviteur, il est entré dans la joie de son Maître ». A nous de l'imiter, dans la mesure compatible avec notre faiblesse, afin de le retrouver un jour dans l'immortel Royaume, où nous le reverrons paré de l'éternelle jeunesse des ressuscités.

André MILHAN

LE VENT D'AUTOMNE

*Triste et plaintif le vent d'automne
Bruit au sommet du peuplier...
Et c'est aussi lui qui frissonne
Dans les buissons, sous le hallier...
De sa froide haleine, il effeuille
Les dernières fleurs du jardin...
C'est lui qui fait jaunir la feuille
Un peu plus à chaque matin.
Puis, dans une ultime secousse
L'arrachant d'un baiser pâli,
S'en va l'étendre sur la mousse
Ainsi qu'en un funèbre lit...
C'est lui qui jonche la clairière
Des aiguilles fauves du pin,
Lui qui dévaste la bruyère
Et pleure autour du vieux moulin .
Sans relâche il gémit et gronde
Tristement dans le soir blafard,
Amer il vient redire au monde
Que pour beaucoup il se fait tard...
C'est le rôle de la Nature
Qui passe en plainte dans sa voix...
Son souffle est le dernier murmure
De l'Eté qui meurt dans les bois.*

RENÉ MUZELLEC

NOTE TERMINALE



Faute de ressources financières suffisantes, la publication de ce « Cahier Drômois n° 4 » a été beaucoup trop retardée pour notre goût et pour nos désirs. C'est ce qui explique que des articles nécrologiques consacrés à ceux qui nous ont quittés depuis le moins de temps : MM. *Rémy Roure*, *Jan de Nébrou*, *le Président Meyeux* et le *sénateur Marius Moutet*, ancien ministre, n'aient pu, encore y paraître. Nous espérons réparer, relativement vite, cette lacune : puisqu'un nouveau mode de financement a été prévu et organisé pour nos « Cahiers », qui en rendra la périodicité plus fréquente.

Il n'était, malheureusement pas possible de faire plus grande la place des articles nécrologiques (ceux-ci demandent toujours beaucoup de soin et de travail. Et cela aurait exigé un nouveau retard dans la publication).

Depuis le premier projet de ce numéro, le Bureau de l'Académie drômoise a été modifié deux fois : le 20 juin 1966, Mme Lançon a été élue présidente, en remplacement de M. Varnet, avec, comme vice-présidents : MM. Félix Deldon, le Docteur Sarano et Henri Rochegude.

Deux ans après, M. Félix Deldon, devenait président, Mme Liénard, vice-présidente, MM. le Docteur Miribel et Pierre Bégou, vice-présidents.

Le président Varnet est redevenu trésorier perpétuel ; M. Milhan reste secrétaire perpétuel.



Imprimerie Subervie - Rodez
Dépôt légal 1969 - 3^e trimestre

